

Rapport de la

TREIZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Tunis, Tunisie, 4-11 octobre 1976



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

ÉTATS MEMBRES DE LA FAO DANS LA RÉGION DU PROCHE-ORIENT
(au 9 septembre 1974)

Afghanistan	Iran	République arabe libyenne
Arabie saoudite	Jordanie	République arabe syrienne
Bahreïn	Koweït	Somalie
Chypre	Liban	Soudan
Egypte	Maroc	Tunisie
Emirats arabes unis	Oman	Yémen, République arabe du
Irak	Pakistan	Yémen, République démocratique
	Qatar	populaire du

Date et lieu des conférences régionales de la FAO pour le Proche-Orient:

Première	—	Le Caire, Egypte, 2-14 février 1948
Deuxième	—	Damas, Syrie, 28 août — 6 septembre 1951
Troisième	—	Le Caire, Egypte, 1-9 septembre 1953
Quatrième	—	Damas, Syrie, 10-20 décembre 1958
Cinquième	—	Téhéran, Iran, 21 septembre — 1 ^{er} octobre 1960
Sixième	—	Tel Amara, Liban, 30 juillet — 8 août 1962
Septième	—	Le Caire, Egypte, 19-31 octobre 1964
Huitième	—	Khartoum, Soudan, 24 Janvier — 2 février 1967
Neuvième	—	Bagdad, Irak, 21 septembre — 1 ^{er} octobre 1968
Dixième	—	Islamabad, Pakistan, 12-22 septembre 1970
Onzième	—	Koweït, Koweït, 9-19 septembre 1972
Douzième	—	Amman, Jordanie, 31 août — 9 septembre 1974
Treizième	—	Tunis, Tunisie, 4-11 octobre 1976

RAPPORT DE LA
TREIZIEME CONFERENCE REGIONALE
DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Tunis, Tunisie
4 - 11 octobre 1976

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1976

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
<u>I. QUESTIONS DE PROCEDURE</u>	
Ouverture de la Conférence	3 - 8
Message de la Conférence au Président de la République de Tunisie	9
Election du Président et des Vice-Présidents de la Conférence	10 - 11
Comité de rédaction	12
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux	13
<u>II. EXPOSES LIMINAIRES</u>	
Exposé du Directeur général	14 - 19
Exposé du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie occidentale	20 - 21
Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	22 - 24
Exposé du Directeur exécutif du Conseil mondial de l'alimentation	25 - 26
Exposé du Sous-Directeur général/Représentant régional pour le Proche-Orient	27 - 31
Exposés des chefs de délégation	32 - 52
<u>III. PROGRAMME DE COOPERATION FAO/GOUVERNEMENTS DU PROCHE-ORIENT</u>	53 - 63
<u>IV. VERS UNE ORIENTATION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT ET DES INVESTISSEMENTS DANS L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL</u>	
(a & b) Priorités en matière d'investissement agricole, exemples de projets d'investissement	64 - 74
(c) Perspectives de développement et d'exploitation des ressources halieutiques de la Région	75 - 87
(d) Développement des agro-industries, y compris les industries alimentaires et perspectives de coopération régionale dans le domaine de la commercialisation des produits transformés	88 - 92
(e) Mise en valeur des terres marginales grâce au développement de la foresterie, à l'aménagement des parcours, à l'agriculture pluviale et aux mesures socio-économiques	93 - 104
(f) Mise en valeur des ressources humaines grâce à la réforme agraire et au développement rural	105 - 112
<u>V. EXAMEN DES ACTIVITES REGIONALES</u>	
- Conclusions des commissions et comités régionaux et des autres réunions intéressant le Proche-Orient	113 - 121
- Rapports sur l'état d'avancement des projets régionaux, fixation de priorités pour les projets à venir et utilisation des institutions régionales	113 - 121
- Activités internationales intéressant la Région	122 - 124
<u>VI. QUESTIONS D'ORGANISATION ET QUESTIONS STATUTAIRES</u>	
Renforcement de l'utilisation de l'arabe au Siège de la FAO et au Bureau régional	125 - 130

Paragrapbes

VII. CONCLUSION

Orientations en vue des travaux à venir de la FAO dans la région	131 - 135
Déclaration de Tunis	136
Questions diverses	137
Date et lieu de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient	138 -
Adoption du rapport	139
Clôture de la Conférence	140 - 142

RECAPITULATION DES CONCLUSIONS

ANNEXES

- A - Ordre du jour de la Conférence
- B - Liste des participants
- C - Liste des documents
- D - Texte intégral des déclarations
 - i) de S.E. le Premier Ministre de Tunisie
 - ii) du Directeur général de la FAO
 - iii) du Sous-Directeur général/Représentant régional
pour le Proche-Orient

N.B. Les exposés des chefs de délégation seront reproduits intégralement en langue originale dans un supplément séparé au présent rapport.

I. QUESTIONS DE PROCEDURE

1. La treizième Conférence régionale de la FAO s'est tenue à Tunis, Tunisie, du 4 au 11 octobre 1976 à l'aimable invitation du Gouvernement tunisien. La séance d'ouverture et les autres réunions ont eu lieu au Palais des Congrès.

2. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, a souhaité la bienvenue à la Tunisie et au Maroc, nouveaux membres de la Région du Proche-Orient, et s'est félicité de l'initiative prise par la Tunisie d'accueillir la Conférence dans sa capitale pour bien montrer son appartenance à la Région et sa volonté d'y jouer son rôle aux côtés des autres Etats Membres.

Ouverture de la Conférence

3. La Conférence a été ouverte par le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur El Hady Noueïra. Assistaient à la cérémonie d'ouverture des membres du Cabinet, des membres de l'Assemblée populaire, des membres du Corps diplomatique et de hauts fonctionnaires du Gouvernement.

4. Dans son discours d'inauguration (Annexe D1), le Premier Ministre a souhaité la bienvenue au Directeur général et aux délégués à la treizième conférence régionale pour le Proche-Orient. Il s'est déclaré satisfait de ce que cette Conférence régionale se tienne pour la première fois en Tunisie, cette dernière étant désormais membre de la Région tout en continuant à faire partie de la Région Afrique; il a exprimé le vœu que les travaux de cette réunion favorisent l'agriculture dans la Région. Il a ensuite mis en relief les efforts déployés par le Gouvernement tunisien pour accroître et améliorer la production et la productivité agricoles, relever le niveau de vie des agriculteurs, créer de nouvelles possibilités d'emploi et améliorer les conditions d'existence en milieu rural pour rendre ce dernier plus attrayant et freiner l'exode rural. Il a ajouté que la Tunisie se propose de parvenir à l'autosuffisance du moins pour ce qui est des denrées alimentaires de base, d'ici la fin du prochain plan quinquennal (1977-1981).

5. Le Premier Ministre a souligné l'importance des diverses conférences internationales qui viennent de se pencher sur le problème alimentaire mondial. Il a aussi fait ressortir la nécessité d'adopter un plan international de travail pour relever le défi posé actuellement à l'humanité. Selon lui, ce plan devrait viser à: (a) donner la priorité absolue à l'accroissement de la production alimentaire et agricole, et au relèvement de la productivité dans les pays en développement; (b) maintenir, voire accroître le volume de l'aide financière, matérielle et technique internationale.

6. La réalisation du deuxième objectif dépend de la volonté politique des pays en cause. Quant au premier, il faudrait, pour l'atteindre, réaliser des conditions propres à accroître la production, par exemple l'introduction de techniques améliorées et la fourniture d'intrants comme les engrais, les pesticides, les machines agricoles, le crédit, les moyens de transformation et d'entreposage. Il est nécessaire en outre d'éviter de transplanter les techniques de production des pays développés et d'adapter de nouvelles méthodes aux conditions des pays en développement.

7. Il faut de plus que les programmes des pays en développement se voient assurer des débouchés commerciaux appropriés. A cette fin, des mesures particulières s'imposent pour réduire les barrières commerciales et stabiliser les prix de manière à garantir aux pays en développement des recettes d'exportation régulières. Dans tous ces domaines, la coopération internationale constitue un préalable indispensable à la formulation d'une politique alimentaire mondiale coordonnée et à l'accroissement de l'aide fournie au secteur agricole par les donateurs aussi bien traditionnels que nouveaux.

8. M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, a alors remercié le Gouvernement de la Tunisie d'avoir si bien accueilli la Conférence régionale et exprimé sa gratitude au Premier Ministre qui a accepté de l'ouvrir malgré ses lourdes responsabilités. L'orateur s'est félicité des idées rationnelles et des opinions précieuses exprimées par le Premier Ministre dans son allocution, idées et opinions qui, selon lui, sont de portée internationale et régionale et dont la Conférence ne manquera pas de tenir compte dans ses travaux.

Message de la Conférence au Président de la République de Tunisie

9. La Conférence, ayant appris l'indisposition de M. Habib Bourguiba, Président de la République de Tunisie, lui a adressé un télégramme pour lui souhaiter un prompt rétablissement afin qu'il puisse poursuivre la tâche humanitaire à laquelle il a consacré sa vie, au service de la Tunisie, du monde arabe et des pays de la Région.

Election du Président et des Vice-Présidents de la Conférence

10. La Conférence a élu à l'unanimité:

Président	- S.E.M. Hassan Belkhodja, Ministre de l'agriculture de Tunisie
Vice-Présidents	- Les Chefs de délégations.

11. Le Président a remercié la Conférence de l'avoir élu et a déclaré que son pays s'unissait aux efforts de coopération internationale. Il s'est félicité des efforts de la FAO dans le domaine du développement agricole et a ajouté que la tenue de cette Conférence en Tunisie était un grand honneur pour son pays comme pour les pays de la Méditerranée, pour tous les pays de la Région comme pour l'ensemble des pays en développement. Au nom du Gouvernement tunisien, il a formulé l'espoir que les débats de cette Conférence permettraient de trouver de bonnes solutions aux problèmes agricoles de la Région.

Comité de rédaction

12. Ont été élus membres du Comité de rédaction les pays suivants:

Egypte	Liban	Pakistan
Iran	Tunisie	Irak
Koweït	Syrie	

M. Salah El-Abd de la délégation de l'Egypte a été élu à l'unanimité Président du Comité de rédaction.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux

13. Le Président a présenté l'ordre du jour et le calendrier des travaux provisoires qui ont été adoptés à l'unanimité par la Conférence.

II. EXPOSES LIMINAIRES

Exposé du Directeur général

14. Le Directeur général de la FAO a rendu hommage au Président Habib Bourguiba puis a remercié le Gouvernement tunisien d'accueillir la Conférence avec une hospitalité si chaleureuse.

15. Le Directeur général a ensuite exposé la nouvelle politique qu'il se propose d'appliquer pendant son mandat. Il entend donner à l'Organisation une nouvelle dimension qui la mette en mesure de faire face aux problèmes agricoles et alimentaires du monde et de travailler à instaurer un nouvel ordre économique international fondé sur la justice et l'égalité et non sur la loi de la jungle qui a régné jusqu'ici dans le domaine économique.

16. Le Directeur général a ensuite insisté sur les points suivants qui constituent les fondements de sa nouvelle politique:

- L'investissement, base du développement agricole: la Directeur général se propose de renforcer le Centre d'investissement de l'Organisation et d'organiser la formation de ses agents à la préparation de projets viables du point de vue de l'investissement et susceptibles d'être financés par les divers fonds, selon les besoins. Ces agents assureraient ensuite la formation du personnel national car la FAO est considérée comme l'organisation mondiale de pointe dans son domaine propre. Le Directeur général a évoqué les mesures prises en vue de constituer le Fonds international de développement agricole et a rendu hommage au rôle majeur joué par les pays de la Région exportateurs de pétrole dans le financement de ce fonds. Il s'est également félicité de la création du Programme de coopération FAO/gouvernements pour le Proche-Orient, qui constitue une initiative sans précédent. Il a manifesté l'intention de mobiliser les meilleurs esprits de la FAO pour ce programme afin d'assurer une bonne sélection et une bonne exécution des projets. Il a noté avec plaisir que ce Programme a déjà approuvé le financement de douze projets nationaux et de quatre projets régionaux, représentant au total environ 14 millions de dollars de contributions.

17. Le Directeur général a alors exposé les idées qui l'ont amené à créer le Programme de coopération technique pour doter l'Organisation des moyens d'offrir une assistance rapide et souple répondant aux besoins à court terme des Etats Membres, de fournir des services d'experts en investissement et de renforcer la capacité de formation "au ras du sol" des institutions nationales. Ce Programme servira de multiplicateur en mobilisant des ressources et des capitaux supplémentaires bien supérieurs à la valeur de l'aide offerte par lui-même.

18. Le Directeur général est ensuite passé au troisième volet de sa réforme de la FAO à savoir, la décentralisation et l'amélioration de la représentation de l'Organisation. La décentralisation a pour objet de limiter le gonflement des services centraux de Rome, car l'action de l'Organisation doit se situer directement sur le terrain à l'échelon des pays, et de renforcer la représentation de la FAO à l'échelon des pays tout en accroissant son efficacité. Les représentants dans les pays seront désormais chargés de responsabilités supplémentaires et rendront directement compte au Directeur général.

19. En conclusion, le Directeur général s'est déclaré décidé à corriger le déséquilibre des activités de la FAO en réduisant les aspects théoriques et en la rapprochant des Etats Membres au moyen d'études concrètes et d'actions pratiques qui donnent rapidement des résultats intéressants. Il a fait appel à l'aide et à la collaboration des Etats Membres en affirmant "la FAO, c'est vous et elle travaille par vous et pour vous".

Exposé du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie occidentale

20. En dépit des difficultés que la Commission a rencontrées l'an dernier par suite des tristes événements du Liban, plusieurs réalisations importantes sont intervenues en collaboration avec la FAO. On peut citer comme exemple la collaboration à des études

d'investissement avec le Centre d'investissement au siège de la FAO en ce qui concerne les missions du Centre en République démocratique populaire du Yémen, ainsi que la coopération avec le Bureau régional et le Conseil de l'unité économique arabe à propos d'études liées aux projets d'intégrations agricole arabe.

21. En outre, la Commission veillera à ce que ses activités complètent celles de la FAO, notamment en ce qui concerne l'ajustement agricole et la sécurité alimentaire. Elle s'attachera à resserrer la coopération entre ses pays membres afin d'éviter les doubles emplois et les contradictions dans les plans de développement agricole et de faire face aux problèmes alimentaires de la Région au moyen d'une action régionale concertée. Sans aucun doute, sa réussite dans ce domaine sera conditionnée par une étroite collaboration avec la FAO, l'Organisation arabe pour le développement agricole et le Conseil de l'unité économique arabe.

Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial

22. Le représentant du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial a exposé la situation des ressources de ce programme et de son aide aux Etats Membres de la Région.

23. Tout en se déclarant satisfait des contributions promises pour l'exercice biennal 1975-76, il a exprimé sa préoccupation concernant le niveau des promesses pour 1977-78. Il a ajouté que l'objectif de contributions de 750 millions de dollars E.-U. ne pourrait être atteint que si tous les Etats Membres faisaient preuve d'autant de volonté politique et de générosité qu'ils l'ont fait après la Conférence mondiale de l'alimentation.

24. Le représentant du PAM a exhorté les gouvernements à prendre les mesures requises pour mieux équilibrer l'aide alimentaire bilatérale et multilatérale en acheminant une plus forte proportion de leur aide de ce genre par le truchement du PAM et d'autres organismes multilatéraux. Il a également demandé que la Réserve alimentaire internationale d'urgence soit constituée au plus tôt.

Exposé du Directeur exécutif du Conseil mondial de l'alimentation

25. Le représentant du Conseil mondial de l'alimentation a fait observer que des problèmes d'alimentation se posent actuellement dans la Région bien qu'elle possède un potentiel de production alimentaire. Le Conseil a identifié 48 pays prioritaires du point de vue de l'alimentation, dont sept dans la Région. Il a demandé aux institutions et aux gouvernements de seconder les efforts entrepris par ces pays pour résoudre leurs problèmes alimentaires. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, il est regrettable que cette question, malgré son importance, soit débattue ailleurs.

26. Le Représentant du Conseil mondial de l'alimentation a rendu compte des progrès réalisés dans l'établissement du Fonds international de développement agricole. Il a passé en revue les activités du Conseil dans ce domaine et signalé que, lors de la première réunion de la Commission préparatoire du Fonds (27-30 septembre 1976), les promesses de contribution ont atteint environ 970 millions de dollars, grâce à la contribution supplémentaire du Gouvernement iranien. Ce montant devrait atteindre un milliard de dollars des E.-U. pour que l'accord puisse être ouvert à la signature en novembre. L'orateur a souligné que ce Fonds est dû à l'initiative d'Etats Membres de la Région du Proche-Orient et il en a fait ressortir l'importance politique et économique en tant que première étape vers un nouvel ordre économique international.

Exposé du Sous-Directeur général/Représentant régional pour le Proche-Orient

27. La Conférence a été saisie du document de travail NERC/76/2 intitulé “Rapport du Représentant régional sur les activités de la FAO dans la Région, et notamment la suite donnée aux recommandations de la douzième Conférence régionale de la FAO”. Elle a également entendu l'exposé du Sous-Directeur général/Représentant régional pour le Proche-Orient, M. Mohamed A. Nour, au cours duquel il a souhaité la bienvenue à la Tunisie et au Maroc, en

leur qualité de membre de la Région du Proche-Orient, a remercié la Tunisie d'avoir bien voulu accueillir la treizième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, et a formulé à l'adresse de ce pays ses vœux de prospérité et de progrès sous la direction du Président Habib Bourguiba (Annexe D-3).

28. M. Nour a évoqué les faits nouveaux intervenus à la FAO depuis que M. Edouard Saouma a pris les fonctions de Directeur général et rappelé que le Conseil de l'Organisation a appuyé toutes les propositions soumises par le Directeur général pour permettre à la FAO de s'acquitter de ses obligations devant l'énorme défi posé au monde par la crise alimentaire et de répondre aux besoins des pays les moins avancés.

29. L'orateur a mis en lumière l'importance des études d'investissements que le Directeur général considère comme l'une des principales bases de la nouvelle politique de l'Organisation car les investissements ouvrent la porte au développement agricole. Il a souligné qu'il est indispensable d'entreprendre d'urgence des études d'investissement pour attirer des capitaux, limiter les sorties de pétro-dollars de la Région et au contraire les orienter vers des investissements agricoles dans la Région qui offrent des revenus matériels garantis et des avantages sociaux, politiques et économiques évidents. L'établissement du Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient est une des réalisations qui se rapportent étroitement à cette question et cinq des pays riches de la Région se sont d'ores et déjà engagés à fournir 29 millions de dollars à cette fin. Ce programme est considéré non comme remplaçant les autres programmes d'assistance technique tels que le PNUD, mais plutôt comme une nouvelle source d'assistance technique particulièrement orientée vers les investissements. L'orateur a rendu hommage aux pays donateurs de ce Programme, en rappelant notamment qu'ils affirment toujours que leurs contributions ne constituent qu'un premier pas d'un processus continu d'auto-assistance régionale.

30. Le Sous-Directeur général a fait le point des résultats obtenus par les projets régionaux en cours en soulignant que lui-même et ses collaborateurs du Bureau régional sont prêts à tout faire pour s'acquitter des responsabilités que le Directeur général a décidé de lui confier progressivement en matière de gestion, d'exécution et de contrôle des projets régionaux, en commençant par le projet régional d'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient et en Afrique du Nord et par le projet de production et de santé animales au Moyen et au Proche-Orient; il s'est déclaré convaincu que les pays de la Région l'aideront à remplir la tâche qui lui a été assignée.

31. L'orateur a enfin insisté sur la nécessité de développer la production halieutique ainsi que l'aviculture. La FAO entreprendra une étude régionale complète de la production avicole, en faisant appel à l'expérience nationale et internationale la plus moderne, dans l'espoir d'offrir aux planificateurs, aux dirigeants et aux entrepreneurs de la Région un plan échelonné de développement de cette industrie.

Exposés des chefs de délégation

32. La Conférence a entendu les exposés de politique des chefs de délégation qui ont passé en revue les activités de développement dans leur pays respectif et ont fait part de leurs points de vue sur les diverses questions débattues par la Conférence, en particulier sur la nouvelle politique du Directeur général énoncée dans son allocution. (Les exposés nationaux seront publiés en langue originale dans un supplément au présent rapport).

33. La Conférence a remercié le Gouvernement de la Tunisie d'avoir bien voulu l'accueillir et a rendu hommage aux efforts déployés par le peuple et le Gouvernement tunisiens, sous la direction du Président Habib Bourguiba, pour donner un essor moderne au pays, ainsi qu'à leurs remarquables réalisations dans divers domaines du développement, notamment dans le secteur de l'agriculture. Elle a aussi souhaité la bienvenue à la Tunisie et au Maroc en tant que nouveaux membres de la Région du Proche-Orient.

34. La Conférence a unanimement félicité M. Edouard Saouma, nouveau Directeur général de la FAO, et s'est déclarée fière de ce qu'un enfant de la Région ait été, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, appelé à en diriger les destinées.

35. La Conférence a demandé à tous les pays de la Région et aux pays amis de coopérer avec la FAO et les autres organisations internationales et régionales pour aider à reconstruire et remettre en état le secteur agricole au Liban, de manière que ce pays frère puisse rapidement surmonter ses difficultés économiques.

36. Les Etats Membres ont exprimé leur inquiétude devant le grave déséquilibre entre croissance démographique et production alimentaire dans la Région. Ils ont fait remarquer que cette dernière connaît une sérieuse crise alimentaire qui ne peut que s'aggraver avec le temps si les taux de croissance de la production vivrière continuent d'être en retard sur ceux de la croissance démographique. A leur avis également, les besoins d'importations alimentaires de la Région augmenteront sans doute dans les dix années à venir, ce qui continuera une entrave aux investissements dans le développement ainsi qu'une arme politique pour faire pression sur les pays de la Région.

37. La Conférence s'est vivement intéressée à l'emploi de la technologie en agriculture pour développer cette dernière verticalement et horizontalement et rationaliser l'utilisation de l'eau, étant donné que de vastes zones de la Région se prêtent à l'agriculture et que la productivité à l'hectare est faible dans cette partie de monde.

38. Les délégations ont souligné qu'il importe d'accroître la productivité agricole et de mettre en oeuvre de grands programmes d'irrigation en accroissant ainsi la superficie irriguée. Elles ont aussi souligné le rôle fondamental que joue la gestion des exploitations pour le succès des activités agricoles et ont insisté sur la nécessité de dispenser une formation professionnelle et technique aux agriculteurs pour leur permettre de contribuer plus efficacement à l'accroissement de la productivité agricole. La Conférence a pris note du succès du Pakistan qui a doublé la production grâce à l'introduction de variétés à haut rendement.

39. En ce qui concerne la formation et les activités connexes, de recherche et de vulgarisation, la Conférence a mis l'accent sur l'importance que revêtent les ressources humaines pour parvenir à un développement intégré et elle a mis en relief la nécessité d'une recherche agricole appliquée plutôt que théorique ainsi que celle d'en communiquer les résultats aux agriculteurs sous une forme simplifiée par l'intermédiaire des agents de vulgarisation. A cet égard, des délégués ont été d'avis qu'il importe d'étoffer les composantes "formation" et "matériel" des projets, d'améliorer l'efficacité de ces derniers, d'augmenter la part de crédit allouée à ces composantes, les dépenses de personnel représentant actuellement le plus gros des budgets des projets.

40. La Conférence a mis en lumière l'importance de la mécanisation agricole, qui permet notamment d'économiser l'énergie animale et d'éviter les tâches pénibles à l'homme, de façon à n'utiliser le cheptel que pour la production de viande et de lait et à réserver la main-d'oeuvre pour les opérations agricoles qui demandent des ouvriers spécialisés, tout en accroissant la production agricole grâce à une exécution efficace des opérations.

41. La Conférence a également souligné l'importance de la coopération agricole comme mouvement populaire pour réaliser le développement rural intégré. Il faudrait que les coopératives agricoles dispensent non seulement des services, mais assument aussi des activités liées à la production. La Conférence a également estimé qu'il est très important de permettre aux petites exploitations d'accéder aisément au crédit, condition majeure pour accroître la production, notamment en leur accordant un pourcentage du crédit total proportionnel à la part de la superficie cultivée totale qu'ils exploitent. A ce propos, la Conférence a pris note des résultats obtenus par le Pakistan grâce à l'adoption du livret, l'utilisation d'entrepôts et d'installations de transformation rationnels dans les zones de production, ainsi qu'à la commercialisation, qui constitue un élément important de l'infrastructure du développement agricole intégré et la promotion du commerce des produits agricoles alimentaires entre pays.

42. Des délégués ont affirmé qu'il importe d'entreprendre un programme de réforme agraire fondamental pour mettre en valeur les zones rurales, accroître la production, relever le niveau de vie des masses rurales et parvenir à la justice sociale et au bien-être économique.

43. La Conférence a estimé que les efforts déployés par les Etats Membres appellent davantage d'investissements de l'intérieur comme de l'extérieur pour accélérer le rythme du développement. Elle s'est félicitée des initiatives internationales et régionales prises pour obtenir ces investissements, notamment la création du Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres fonds régionaux de développement; elle a exprimé l'espoir que ces fonds bénéficieront d'un soutien adéquat et qu'une plus grande partie de leurs ressources sera consacrée à des projets de développement agricole horizontal et vertical dans la Région.

44. La Conférence a voulu espérer que les fonds disponibles dans la Région iraient à cette dernière plutôt qu'à l'extérieur, car l'investissement agricole est hautement rentable et présente d'évidents avantages sociaux, économiques et politiques. On a souligné le caractère complémentaire des économies de la Région et formulé l'espoir qu'il serait pleinement tiré parti des possibilités des pays qui en font partie.

45. La Conférence a reconnu que le climat politique entre pays développés et en développement doit être juste et équilibré pour promouvoir la croissance des pays en développement, comme l'a affirmé la récente Conférence de Mexico. Elle a noté à cet égard la hausse constante du prix des denrées alimentaires, des articles manufacturés importés et des biens de production agricole en provenance des pays industrialisés, hausse qui a entravé la mise en oeuvre des programmes de développement dans les pays de la Région, obligés en outre d'importer à prix fort des produits alimentaires pour compenser leur déficit dans ce domaine. Selon la Conférence, il faudrait aussi mettre un frein à la montée des prix des biens de première nécessité. Elle a rappelé à cet égard qu'il importe d'ouvrir aux exportations des pays en développement les marchés des pays développés et de leur garantir des recettes régulières pour éviter que les fluctuations des cours qui échappent à leur contrôle n'aient des répercussions. Il faudrait aussi parvenir à un équilibre entre le prix des biens produits par les pays en développement et ceux produits par les pays développés. Les résolutions adoptées par les récentes conférences et réunions internationales devraient être mises en oeuvre, car elles représentent un minimum indispensable pour réaliser la justice requise pour le nouvel ordre économique international.

46. Il importe que les pays de la Région échangent savoir, visites et résultats de la recherche pour mieux comprendre les projets exécutés dans chacun d'eux, pour se conseiller mutuellement et pour assurer la coordination entre les experts de la Région. Il faut poursuivre les efforts déployés dans le domaine des projets d'intégration agricole.

47. La Conférence a insisté sur la nécessité de formuler une politique bien définie pour coordonner les activités de la FAO, de l'Organisation arabe de développement agricole et des autres institutions agricoles, financières et professionnelles des pays et de la Région.

48. La Conférence a exprimé sa gratitude aux Etats Membres de l'OPEP pour leur généreux apport au FIDA, et remercié les pays de la Région qui offrent des contributions supplémentaires au Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient dans le cadre de la coopération régionale.

49. La Conférence a souligné combien il est important que le PAM continue de fournir une aide sous forme de produits alimentaires dans les cas d'urgence et aussi pour stimuler le développement. Elle a demandé que le Programme accroisse son assistance à l'échelon régional et soit doté des ressources nécessaires pour continuer de jouer un rôle constructif dans la Région.

50. La Conférence a appuyé la tendance de la FAO à élargir l'emploi de l'arabe au Siège et au Bureau régional pour le Proche-Orient afin d'accroître le nombre de documents et de publications paraissant dans cette langue et de faciliter ainsi le transfert des technologies modernes.

51. La Conférence a appuyé la requête présentée par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qui demande à devenir membre de la Région du Proche-Orient, d'autant plus que l'OLP est déjà membre actif de la Ligue arabe, du Groupe des pays non alignés et du Groupe des pays islamiques. Elle a également soutenu la demande de l'observateur de cette Organisation, tendant à étudier la situation des agriculteurs palestiniens dans les territoires occupés de la rive occidentale du Jourdain et de la bande de Gaza en vue de leur fournir l'aide dont ils ont besoin. Elle a de même appuyé la demande d'aide d'urgence supplémentaire pour les populations palestiniennes arabes au Liban.

52. La Conférence a pleinement soutenu la nouvelle politique exposée par le Directeur général en estimant qu'elle aiderait la FAO à jouer un rôle positif dans l'accélération du développement agricole de la Région. Elle a appuyé en particulier les quatre points mentionnés dans l'allocution du Directeur général, à savoir:

- Il faut se préoccuper davantage d'accroître les investissements dans les projets agricoles, de façon à augmenter la production agricole et à améliorer la situation nutritionnelle et le niveau de vie des populations des pays en développement.
- La création du Programme de coopération technique donne à la FAO une souplesse nouvelle et lui apporte les moyens de répondre rapidement aux besoins urgents des Etats Membres.
- La représentation de la FAO à l'échelon national sera renforcée grâce à des représentants dans les pays résumés à la demande des pays membres et rendant directement compte au Directeur général. Ces représentants devront être capables de contribuer utilement au resserrement des relations entre les gouvernements et l'Organisation et de jouer un rôle actif dans le développement agricole du pays en cause.
- Les programmes de la FAO doivent être réexaminés afin d'établir un meilleur équilibre entre eux. L'Organisation doit s'attacher non à des études théoriques mais à des études documentaires et des programmes pratiques qui donnent rapidement des résultats à l'échelon des pays, notamment au renforcement des programmes de formation destinés aux travailleurs de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et des pêches.

III. PROGRAMME DE COOPERATION FAO/GOUVERNEMENTS DU PROCHE-ORIENT

53. La Conférence a examiné le document NERC/76/3 "Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient: objectifs, procédures entreprises et plans proposés pour l'avenir du Programme".

54. La Conférence a été informée des résultats déjà obtenus par le Programme au moment de sa convocation. Elle a été mise au courant des projets dont les pays donateurs ont approuvé la mise en oeuvre et des crédits correspondants qui se chiffrent approximativement à 15 millions de dollars sur un total de 29 millions, dont environ 7 millions destinés à des projets régionaux et 8 millions à des projets nationaux.

55. Les pays bénéficiaires de la Région ont adressé leurs remerciements les plus sincères aux pays arabes donateurs et rendu hommage au rôle important joué par le Programme dans le financement des projets de développement dans la Région. Ils ont recommandé que le Programme garde tout son élan et soit encore renforcé du point de vue financier afin de pouvoir jouer un rôle plus considérable et plus large au service des divers programmes de développement. Ils ont exprimé le vœu de recevoir des informations sur l'avenir des projets non approuvés.

56. Les délégations des pays donateurs ont affirmé l'importance du Programme et redit leur intention de le renforcer encore pour témoigner de la solidarité régionale et assurer le développement agricole et économique de la Région. Ils ont demandé l'exécution rapide de projets bien étudiés et ajouté qu'ils suivraient avec attention le déroulement du Programme.

57. Les délégations ont jugé nécessaire de limiter l'aide du Programme aux seuls pays de la Région, en donnant la priorité aux projets des pays les moins avancés et le plus gravement touchés, en particulier aux projets nationaux de caractère productif et aux projets orientés vers l'investissement. Certaines délégations ont demandé qu'une place particulière soit faite aux projets d'élevage.

58. Les délégations ont insisté sur la nécessité de continuer de porter toute l'attention requise aux projets régionaux qui sont déjà opérationnels et sont énumérés dans le document NERC dans le cadre du Programme. Elles ont demandé que tous les obstacles à l'exécution de ces projets soient éliminés et que les pays participants versent rapidement leurs contributions afin de permettre à l'Organisation de mettre les projets en oeuvre et d'atteindre les objectifs prévus.

59. La Conférence a souligné la nécessité de faire appel à l'expérience et aux compétences existant dans les pays de la Région pour l'administration et l'exécution des projets du Programme.

60. Les pays bénéficiaires ont regretté la lenteur de l'étude des projets et insisté sur la nécessité d'accélérer ces travaux afin de mettre les projets en oeuvre dès que possible.

61. La Conférence a vivement souhaité que les crédits alloués par les organisations et programmes internationaux d'aide, notamment le PNUD, aux pays de la Région ne soient pas affectés par l'existence du Programme de coopération et ne soient pas réduits en conséquence.

62. La Conférence s'est félicitée de la tendance de la FAO à charger le Bureau régional de surveiller et d'administrer certains projets régionaux financés par le Programme de coopération. Elle a demandé à l'Organisation de renforcer progressivement ses services, notamment le Bureau régional pour le Proche-Orient, pour leur permettre d'exécuter tous les projets régionaux et nationaux financés par le Programme de coopération et d'en assurer le suivi.

63. Les pays donateurs ont invité la FAO à les tenir au courant de tous les programmes et projets régionaux et nationaux approuvés et à venir et à assurer la coordination entre les pays donateurs, les pays bénéficiaires et le Bureau régional.

IV. VERS UNE ORIENTATION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT ET DES INVESTISSEMENTS DANS L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Point 7 (a et b) - Priorités en matière d'investissement agricole, exemples de projets d'investissement

64. La Conférence était saisie du document NERC/76/4 qui étudiait les priorités en matière d'investissement agricole et certains aspects du financement de projets d'investissement agricole au Proche-Orient. Elle a entériné sans réserve les conclusions et recommandations formulées dans ce document.

65. La Conférence a reconnu qu'il serait nécessaire de donner une plus forte priorité à l'agriculture pour permettre aux pays de la Région de satisfaire leurs besoins alimentaires et agricoles et de créer dans le secteur agricole des emplois productifs au profit de leur population en expansion rapide.

66. On a étudié la priorité à donner aux investissements dans les divers secteurs de l'agriculture, surtout en ce qui concerne les réseaux d'irrigation et de drainage, le développement de l'agriculture pluviale, la production animale, les pêches, les forêts et l'aménagement des parcours, l'entreposage des céréales, la production des semences et d'autres industries qui fournissent les intrants nécessaires à l'intensification de la production agricole. La Conférence a attaché une importance particulière à une meilleure exploitation des zones d'agriculture pluviale extensive du Proche-Orient et à l'utilisation des ressources humaines.

67. La Conférence a noté que l'apport financier extérieur est limité par rapport aux efforts d'investissement intérieurs et aux besoins d'investissement de la Région et qu'il est encore insuffisant pour assurer des taux de croissance convenables. Il faudra de plus en plus compter sur les sources de financement de la Région même, d'autant plus que l'abondance des ressources financières dont disposent certains pays et institutions financières de la Région ouvrent de nouvelles perspectives d'investissement dans l'agriculture tandis que d'autres pays de la Région possèdent un potentiel agricole qu'ils n'ont pas les moyens de développer.

68. La Conférence a souligné combien il importe de faciliter les investissements dans la Région par les moyens suivants:

- Sélection des projets à financer dans le cadre des priorités nationales et des plans nationaux de développement et identification des secteurs qui doivent bénéficier de la priorité dans le domaine de l'agriculture.
- Coordination entre les divers organismes de financement s'intéressant au développement agricole de la Région de façon à éviter les doubles emplois et les gaspillages dans la préparation des projets.
- Adoption de critères spéciaux pour l'évaluation des projets d'investissement dans l'agriculture car, eu égard au besoin impérieux de renforcer l'infrastructure matérielle, sociale et institutionnelle à l'intérieur du secteur, les projets ne pourront donner les résultats économiques recherchés qu'au bout d'un certain temps.
- Accroissement de la capacité de la FAO à aider les pays membres à augmenter les investissements dans l'agriculture; appui de la proposition du Directeur général tendant à renforcer le Centre d'investissement de l'Organisation et à assurer la formation en cours de service des fonctionnaires de la FAO travaillant au Centre afin qu'un plus grand nombre d'entre eux puissent participer à la préparation de projets.

69. La Conférence a noté que la préparation de projets agricoles aux fins de financement est trop lente à l'heure actuelle en raison des étapes nombreuses et longues qu'elle comporte. Elle a affirmé qu'il est nécessaire de réduire les délais et le nombre d'étapes afin de permettre aux pays bénéficiaires de préparer le plus grand nombre possible de projets et d'attirer des investissements aussi considérables que possible.

70. La Conférence a insisté sur la nécessité de former du personnel national à la préparation des projets, surtout aux travaux de terrain et à l'établissement des propositions de projet. Elle a fait sienne, avec la plus vive satisfaction, la proposition du Directeur général d'organiser un cours régional de perfectionnement sur la préparation des projets pour le Proche-Orient en 1977. La Conférence a affirmé que la FAO doit aussi, dans la mesure du possible, apporter son aide à des cours régionaux et nationaux de formation destinés aux techniciens de niveau intermédiaire qui sont appelés à assurer la majeure partie des travaux de préparation des projets, que ceux-ci soient financés par des ressources extérieures ou intérieures.

71. La Conférence a pris note de l'exemple intéressant de la Tunisie qui a renforcé sa capacité de préparation de projets en créant un organisme national pour aider les services gouvernementaux à établir les projets et à former certains agents desdits services aux activités y ayant trait. Cette expérience démontre l'avantage d'une formation au niveau national et d'autres pays pourraient s'en inspirer pour former leur propre personnel.

72. La Conférence a approuvé la proposition du Directeur général visant à charger le Centre d'investissement de la FAO, dûment renforcé, d'établir les projets, de procéder à des analyses sectorielles et de former du personnel à l'établissement de ces projets, étant donné sa longue expérience.

73. La Conférence a demandé à la FAO et aux institutions financières de la Région d'envisager la possibilité de financer les études particulières nécessaires à la préparation des projets d'investissement.

74. Etant donné les gros problèmes auxquels se heurtent les gouvernements pour mettre en oeuvre les projets, on a également évoqué la possibilité pour la FAO d'aider les gouvernements membres à exécuter ces projets et à les gérer.

Point 7(c) - Perspectives de développement et d'exploitation des ressources halieutiques de la Région

75. La Conférence a examiné avec intérêt le document qui lui a été soumis à ce propos (NERC/76/5). Les délégués se sont félicités de ce que cette question ait été inscrite à l'ordre du jour en tant que point distinct.

76. Il serait bon que la FAO adopte une approche plus rapide et plus souple à l'exécution des projets halieutiques, certains de ces derniers demandant beaucoup de temps avant de devenir opérationnels.

77. La Conférence s'est vivement intéressée à la question de la pollution et à ses effets sur la production halieutique. On a souligné à ce propos la nécessité d'une coordination entre les pays de la Région pour en protéger les ressources halieutiques.

78. La Conférence a reconnu que les pays de la Région ont besoin de spécialistes des pêches. Elle a demandé que l'on étudie les centres nationaux et régionaux de formation existants pour en évaluer les niveaux et répondre à leurs besoins. Elle a également proposé que soient resserrés les liens entre ces centres. Elle s'est aussi félicitée du rôle joué par le Bureau régional dans la création du Centre subrégional de formation halieutique au Koweït, centre qui est devenu opérationnel en octobre 1976.

79. Etant donné les possibilités qu'offrent les ressources halieutiques de la Région, comme le fait ressortir le document, la Conférence a estimé qu'il convient d'en développer l'exploitation en accroissant les investissements dans les pêches, en finançant en priorité les projets halieutiques sur les fonds régionaux et en coordonnant la commercialisation des produits de la pêche entre les pays de la Région.

80. Les délégués ont souligné la nécessité de coordonner les ressources halieutiques de la Région et d'organiser des entreprises régionales communes pour leur exploitation. Ils ont proposé à cet égard que la FAO publie périodiquement, sur la situation de la production halieutique, des informations présentant de l'intérêt pour les pays de la Région.

81. La Conférence a noté l'importance de la pêche artisanale qui représente plus de 80 pour cent de la production halieutique totale. Elle a donc insisté sur la nécessité de renforcer cette catégorie de pêcheurs en leur octroyant des prêts ainsi qu'une aide financière et en nature pour créer des conditions de stabilité qui leur assurent les garanties voulues.

82. Selon la Conférence, il importe d'organiser et d'intensifier les recherches sur les pêches afin de réunir les données nécessaires au développement halieutique de la Région.

83. Un délégué dont le pays participe à la fois aux activités des régions du Proche-Orient et d'Extrême-Orient a fait part du désir de son Gouvernement de resserrer sa coopération avec le Bureau régional pour le Proche-Orient car la situation actuelle influe sur le niveau de l'aide technique qui lui fournit ledit Bureau.

84. La Conférence a reconnu l'importance considérable que revêt l'aquiculture pour accroître les ressources halieutiques de la Région. Aussi a-t-elle recommandé de promouvoir la création de fermes piscicoles, notamment dans les pays qui s'y prêtent.

85. La Conférence a demandé qu'on se préoccupe d'utiliser pour la production halieutique les lacs artificiels créés à la suite de la construction de barrages et de digues et les bassins versants. Il a été démontré que ces vastes nappes d'eau pourraient utilement contribuer à accroître les ressources halieutiques de la Région. Les délégués ont exprimé le vœu que la FAO recense ces ressources et étudie leur potentiel afin de faciliter la préparation de projets d'investissement appropriés.

86. La Conférence a proposé de créer une Commission des pêches pour le Proche-Orient qui aurait les fonctions suivantes: échange d'informations et d'expériences et coordination entre les pays de la Région, plus particulièrement les universités et les instituts de recherche nationaux, dans le domaine des pêches; élaboration de plans de recherche, de formation et de bourses; coordination entre les pays de la Région, promotion d'une action collective visant à protéger les ressources halieutiques de la pollution et organisation d'une enquête générale sur ces ressources afin d'évaluer les stocks de poissons; coordination des opérations halieutiques entre les pays de la Région, notamment dans les eaux exploitées par plusieurs pays, comme le Golfe; formulation de lois appropriées en vue d'organiser les pêches de façon à éviter l'épuisement des stocks; établissement d'une politique claire en ce qui concerne les projets d'investissement et la coordination de la commercialisation entre les pays de la Région; enfin, établissement d'une politique de formation de chercheurs et de techniciens spécialistes des ressources halieutiques dans la Région. La Commission pourrait constituer des comités permanents représentant les pays dont les flottes exploitent les mêmes zones de pêche en vue de procéder à des consultations et d'étudier les meilleures méthodes d'exploitation des ressources halieutiques communes.

87. En raison de l'importance considérable que présentent les pêches continentales pour accroître la production halieutique de la Région, il a été proposé que l'Institut des pêches continentales créé au Pakistan avec l'aide de la FAO soit pleinement utilisé en qualité d'organisme régional.

Point 7(d) - Développement des agro-industries, y compris les industries alimentaires et perspectives de coopération régionale dans le domaine de la commercialisation des produits transformés

88. La Conférence a reconnu l'importance des agro-industries, qui sont un moyen efficace d'assurer le progrès socio-économique des pays de la Région. Elle s'est félicitée que la FAO ait pris l'initiative d'étudier ces industries dans quelques-uns de ces pays et certains délégués ont proposé d'élargir ces études à d'autres pays.

89. La Conférence a examiné les obstacles que rencontre le développement des agro-industries, notamment du fait de l'insuffisance de la coordination sectorielle et de l'absence de planification commune de la production agricole et de la capacité industrielle. Elle a également pris note d'autres problèmes: fixation du prix des matières premières et des produits finals, faiblesse des ressources réservées à la formation et à la gestion dans certains pays de la Région et absence ou inefficacité des infrastructures.

90. La Conférence a évoqué l'importance de la commercialisation et des investissements pour le développement dans ce domaine, ainsi que les obstacles existants, en particulier le manque d'études et d'enquêtes de marchés, l'absence de contrôle de la qualité et de systèmes de normes et de classification.

91. La Conférence a noté la nécessité d'une coopération et d'une intégration au plan régional, notamment en ce qui concerne les méthodes de production, de commercialisation et de distribution des produits transformés.

92. La Conférence a estimé que les pays de la Région devraient coopérer aux maximum en ce qui concerne les techniques de développement des industries alimentaires. Pour résoudre le problème de la formation de la main-d'oeuvre et de la sélection de technologies appropriées, elle a retenu la proposition du Pakistan tendant à créer un centre régional de formation et de recherche appliquée pour les agro-industries avec recours aussi large que possible à l'expérience de tous les pays, notamment ceux de la Région qui possèdent des agro-industries avancées.

Point 7(e) - Mise en valeur des terres marginales grâce au développement de la foresterie, à l'aménagement des parcours, à l'agriculture pluviale et aux mesures socio-économiques

93. La Conférence était saisie du document NERC/76/7 qui étudiait le rôle de la foresterie, de l'aménagement des parcours et de l'agriculture pluviale dans la mise en valeur des terres marginales de la Région, dans le cadre d'un système intégré et en fonction d'un certain nombre de considérations socio-économiques. La Conférence est convenue que par "terres marginales", on entend des terres à faible productivité, peu en mesure d'utiliser efficacement les biens de production agricole.

94. La Conférence a noté que jusqu'ici on n'a pas dressé d'inventaire détaillé des terres marginales de la Région. Celles-ci étant exposées à la désertification et voyant leur production diminuer à une cadence alarmante, la Conférence a proposé d'entreprendre de toute urgence une étude complète de ces terres et de prendre les dispositions voulues pour mettre un terme à leur dégradation. Elle a également proposé que l'Organisation et le Bureau régional entreprennent des études supplémentaires dans d'autres pays de la Région et que la FAO prévoie les moyens nécessaires dans son prochain programme de travail et budget.

95. Le Chef de la délégation du Soudan a indiqué à la Conférence que, bien qu'il possède de vastes terres arables non exploitées, son pays limite actuellement les mesures de mise en valeur des terres marginales au développement forestier - notamment pour la production de gomme arabique - et à l'aménagement des parcours. Le Soudan se préoccupe particulièrement des problèmes de la désertification et accueillera prochainement une conférence internationale organisée à ce sujet par le National Research Council en collaboration avec le PNUE et d'autres institutions internationales. Le Chef de la délégation a invité la FAO à participer activement à cette Conférence.

96. La Conférence a affirmé que les obstacles auxquels se heurte la mise en valeur des terres marginales tiennent souvent à des politiques économiques qui visent à des profits rapides et élevés, et que le développement efficace desdites terres dépend de l'établissement de programmes détaillés et intégrés embrassant l'agriculture, la foresterie et l'aménagement des parcours et permettant de promouvoir la production dans son ensemble, tout en tenant compte des divers facteurs sociaux, économiques et administratifs.

97. La Conférence a recommandé que la mise en valeur des terres marginales ne suscite pas de concurrence entre les divers types d'utilisation des terres, mais fasse plutôt l'objet d'efforts coopératifs et intégrés pour bien exploiter les terres et surmonter les difficultés de l'environnement et du milieu socio-économique. A cette fin, il faut d'abord mettre un terme à la dégradation de ces terres, puis les développer.

98. En ce qui concerne la recommandation de la Douzième Conférence régionale visant à créer un institut régional pour la lutte contre la désertification et l'aménagement des parcours afin de dispenser les techniques nécessaires pour résoudre le problème de la désertification dans la Région, la Conférence a été informée que le Bureau régional avait à cette fin envoyé dans six pays de la Région une mission préparatoire généreusement financée par la République arabe libyenne. Le rapport final dans lequel figurent les observations, les constatations et les recommandations de la Mission concernant la création de cet institut en République arabe libyenne sera prochainement communiqué aux Etats Membres et aux institutions intéressées. Etant donné l'importance que revêt la création d'un tel institut au Proche-Orient, la Conférence a recommandé qu'il soit mis sur pied au plus tôt et établir des liaisons avec les instituts et centres analogues des pays de la Région, aux fins de coopération scientifique et de formation technique dans le domaine de la lutte contre la désertification et de la remise en état des terres; elle a en outre insisté sur la nécessité de créer des centres subsidiaires dans certains pays affectés.

99. La Conférence a affirmé la nécessité d'une coopération régionale dans tous les domaines de la recherche touchant la mise en valeur des terres marginales, ainsi que dans ceux de la formation et de l'échange d'expérience et d'information. A cet égard, on pourra recourir aux moyens dont disposent l'Institut forestier de Peshawar au Pakistan et l'Institut de mise en valeur des terres marginales en Tunisie. La Conférence a exprimé l'espoir que ces centres, tout comme ceux d'autres Etats Membres, appuieront les programmes nationaux et régionaux de recherche qu'entreprendra l'Institut de lutte contre la désertification et d'aménagement des parcours que la République arabe libyenne a offert d'accueillir. La Conférence a aussi insisté sur la nécessité de rassembler et de publier les résultats de toutes les recherches et expérimentations pratiques entreprises dans la région et à l'extérieur sur la mise en valeur des terres marginales.

100. La Conférence a souligné le rôle que joue la foresterie dans la mise en valeur des terres marginales de la Région en fournissant des sources d'énergie (bois de feu et charbon de bois) et du bois d'oeuvre tel que poteaux et sciages. La foresterie contribue aussi à la mise en valeur des terres marginales grâce aux plantations de brise-vent et de rideaux-bris qui permettent d'accroître les rendements des cultures et la production animale et de lutter contre la désertification. La Conférence a proposé que les Etats Membres préservent leurs forêts naturelles et en plantent de nouvelles pour produire du bois de feu sur les terres marginales afin de fournir aux populations locales l'énergie et le bois dont elles ont besoin, de sauvegarder la fertilité des sols et leur productivité, de protéger les bassins versants et de régulariser l'écoulement des eaux.

101. La Conférence s'est félicitée des progrès importants réalisés dans la stabilisation des dunes de sable dans les pays de la Région, réalisation qui, à son avis, constitue la contribution la plus importante de la foresterie à la mise en valeur des terres marginales, et à la protection des terres cultivables, des oasis, des voies de communication et de l'habitat.

102. Les délégués ont mis l'accent sur l'importance de la domestication des eaux de pluie dans les zones marginales pour leur utilisation optimale au profit des cultures, de la production fourragère et du boisement. De l'avis de la Conférence il faut se préoccuper de la distribution des eaux superficielles et souterraines sur les terres marginales pour éviter le problème de la surcharge et par conséquent de surpâturage qui aboutit à la détérioration des parcours et à la diminution de la productivité animale. A cet égard, la Conférence a approuvé les coopératives de pâturage en Syrie (hema) et les coopératives établies en Tunisie.

103. De l'avis de la Conférence, il est nécessaire de formuler des politiques et une législation nationales pour contrôler l'agriculture pluviale sur les terres marginales, comme le font certains pays de la Région. La Conférence recommande que les Etats Membres adoptent des lois qui interdisent le labourage dans les zones où les précipitations annuelles n'atteignent pas 200 mm.

104. La Conférence s'est félicitée des résultats remarquables obtenus par certains pays de la Région qui ont remplacé la jachère par des cultures de légumineuses fourragères qui fixent l'azote et renforcent les sols, accroissant ainsi la fertilité et réduisant le ruissellement et l'érosion. Elle a estimé que les pays de la Région devraient davantage recourir à des systèmes de rotation céréale-légumineuse afin d'accroître la production animale et de rationaliser l'exploitation des parcours.

Point 7(f) - Mise en valeur des ressources humaines grâce à la réforme agraire et au développement rural

105. La Conférence a examiné le document NERC/76/8 et s'est félicitée de l'inscription à l'ordre du jour de cette question qui intéresse au premier chef l'accélération du développement dans les pays de la Région puisque 75 pour cent de la population vit en milieu rural, bien que les autres secteurs aient pris plus d'importance depuis quelques années. La Conférence s'est déclarée préoccupée par la différence considérable de conditions économiques et sociales existant entre zones urbaines et zones rurales, différence qui a entraîné un exode continu, notamment de jeunes qualifiés, vers les centres urbains et a privé les zones rurales de leurs ressources humaines.

106. La Conférence s'est attaché à quatre grands problèmes:

- a) Disparités des régimes fonciers et morcellement des exploitations;
- b) faible aptitude de la population rurale à bien utiliser les ressources modernes;
- c) importance d'une participation réelle de la population rurale aux programmes de développement.
- d) problèmes de la population pastorale transhumante.

107. La Conférence a passé en revue les programmes de réforme agraire des pays de la Région. Elle a constaté que, depuis leur lancement, nombre de gouvernements ont apporté des modifications à ces programmes pour les adapter à leur situation particulière et les rendre propres à accroître la production agricole, faire face à l'accroissement démographique et faciliter la liaison entre le secteur agricole et le secteur industriel. Cette adaptation devrait en outre favoriser la participation des bénéficiaires au processus de développement grâce aux coopératives. La Conférence a insisté sur l'importance qui s'attache à organiser et diversifier les structures de production dans les zones de réforme agraire, notamment en encourageant les agro-industries et la production animale.

108. La Conférence a examiné les divers types de coopératives créées par les pays de la Région et pris note de leurs réalisations. Elle a recommandé au Bureau régional d'entreprendre des études et de rassembler des données sur les divers types de coopératives agricoles et le rôle qu'elles jouent pour fournir des biens de production aux agriculteurs, commercialiser les produits et organiser la production agricole. Elle a en outre demandé que les conclusions de ces études et ces données soient diffusées dans les pays de la Région.

109. La Conférence a étudié le phénomène de l'exiguïté et du morcellement des exploitations, ses causes et ses conséquences. Elle a pris note des mesures adoptées par certains pays pour résoudre le problème: rotations de cultures groupées, mises en commun des exploitations morcelées et création de coopératives de production. Elle a en outre constaté que le regroupement des exploitations morcelées en unités de production plus vastes est une opération lente et coûteuse, bien qu'elle permette bien d'améliorer la production agricole,

de réduire le coût de production, de créer des emplois et d'encourager l'adoption des techniques modernes, notamment le machinisme agricole. Ayant conscience de l'importance du problème du morcellement et prenant note des mesures prises pour le résoudre, la Conférence a estimé que la FAO devrait venir en aide aux pays à cet égard, en mobilisant les compétences disponibles dans la Région pour corriger les aspects négatifs du morcellement, prévenir l'apparition de ce problème, analyser les études existantes et la législation et diffuser ces informations dans les pays de la Région en vue de dégager les diverses solutions possibles pour ce problème capital. La Conférence a constaté qu'il existe un rapport entre le problème de l'exiguïté et du morcellement des exploitations et la pression démographique sur les terres agricoles et le régime de l'héritage.

110. La Conférence a dit combien il importe de former des hommes, des femmes et des jeunes des collectivités rurales en renforçant les programmes de vulgarisation agricole ainsi que ceux visant à promouvoir le rôle de la femme rurale dans la production agricole. Elle a pris note du profond décalage qui existe entre, d'une part, la recherche scientifique et l'enseignement universitaire agricole et, d'autre part, les pratiques agricoles de la majorité des ruraux et petits exploitants. Elle a insisté sur la nécessité de dispenser une formation à la gestion des exploitations et à l'économie de la production. Elle a exprimé son inquiétude devant le peu de cas que l'on fait de la formation des jeunes et des scolarités en milieu rural, ce qui n'encourage guère les hommes à rester dans l'agriculture sans quitter la campagne. Elle s'est félicitée de l'initiative, prise par le Directeur général, de lancer le "Programme de coopération technique" qui accordera la priorité à la formation au niveau du village. Elle a aussi estimé que la FAO devrait aider les pays de la Région à former les agents du développement rural ainsi que les jeunes ruraux à l'utilisation des moyens techniques disponibles, y compris les machines agricoles et les agro-industries. Cette formation leur enseignerait également à communiquer avec les agriculteurs dans le cadre des activités de vulgarisation. La Conférence a proposé que la FAO, en s'appuyant sur l'expérience acquise au cours des ans, aide les Etats Membres à échanger leur savoir en matière de formation des ouvriers et des exploitants des zones de réforme agraire et autres régions rurales, et à élaborer des programmes de vulgarisation agricole.

111. La Conférence a passé en revue les programmes visant à faire participer les agriculteurs et autres groupes de ruraux aux prises de décisions dans les domaines les intéressant ainsi qu'aux opérations touchant le développement de collectivités rurales. Elle a souligné combien il importe d'encourager les organisations d'agriculteurs et de producteurs agricoles, du niveau du village à celui du pays. Elle a été d'avis que la promotion de ces organisations et institutions aidera les fonctionnaires chargés de la planification et de la programmation à cerner les problèmes prioritaires et les programmes intéressant les ruraux, et à dégager leurs souhaits et leurs points de vue, grâce à des entretiens avec leurs chefs locaux.

112. Etant donné que beaucoup d'habitants de la Région se livrent à des activités pastorales fondées sur des mouvements saisonniers et qu'ils ont une optique traditionnelle de l'utilisation de vastes étendues de terre, la Conférence a souligné l'importance que revêt le développement du système pastoral comme partie intégrante du secteur agricole pour accroître la production de viande, de laine et de peaux. Elle a pris note de l'étude qu'effectue la FAO sur les changements structurels affectant les zones pastorales au Soudan, en Somalie et en République arabe syrienne et a demandé que l'on poursuive ces études pour promouvoir le progrès économique et social des collectivités pastorales et bédouines, ainsi que pour les protéger des dangers de l'aridité, en les sédentarisant en partie et en mettant à leur disposition des ressources hydriques et des moyens de crédit.

V. EXAMEN DES ACTIVITES REGIONALES

Point 8: Conclusions des commissions et comités régionaux et des autres réunions intéressant le Proche-Orient

et

Point 9: Rapports sur l'état d'avancement des projets régionaux, fixation de priorités pour les projets à venir et utilisation des institutions régionales

113. La Conférence a examiné les conclusions des réunions tenues par des commissions et comités régionaux, ainsi que l'état d'avancement des projets régionaux et l'utilisation des institutions nationales, toutes questions traitées dans le document NERC/76/10. Elle s'est félicitée des progrès des projets régionaux en cours d'exécution et des résultats obtenus.

114. La Conférence a ensuite passé en revue un certain nombre de questions touchant l'exécution de projets régionaux, et notamment:

- a) La nécessité d'une action plus rapide de la part de la FAO en ce qui concerne l'exécution des projets qui ont été approuvés mais ne sont pas encore opérationnels,
- b) la nécessité pour les gouvernements intéressés de verser rapidement leurs contributions pour financer les projets régionaux approuvés,
- c) la nécessité d'évaluer de façon approfondie tous les projets existants et de soumettre à ce propos un rapport en 1977 pour que la prochaine Conférence de la FAO à Rome puisse l'examiner à l'occasion d'une réunion extraordinaire des Etats Membres de la Région,
- d) la nécessité de dissocier de toute autre source de financement les projets financés par le Programme de coopération et de limiter ces projets aux pays de la Région.

115. La Conférence a manifesté un vif intérêt pour le projet régional d'utilisation des terres et des eaux. Elle a exprimé l'espoir que l'on commencerait à exécuter ce projet tout de suite après la réunion d'Islamabad, qui se tiendra du 18 au 20 octobre.

116. La Conférence s'est félicitée de l'apport du projet d'amélioration et de production des cultures de plein champ, notamment dans le domaine de l'expertise, du rassemblement et de la diffusion des informations, ainsi que de la distribution des semences améliorées et des expériences sur diverses cultures vivrières dans tous les pays de la Région. Etant donné l'importance de ces résultats, la Conférence a demandé à l'unanimité que l'on finance une nouvelle phase de ce projet et a invité l'Organisation à prendre les mesures nécessaires pour donner suite à cette recommandation.

117. La Conférence a été mise au courant de l'état d'avancement du projet de production et de santé animales. Elle a insisté pour que les contributions soient versées au plus tôt afin de renforcer la coopération régionale. Elle a également remercié l'Irak d'avoir bien voulu accueillir ce projet et d'avoir déployé des efforts à cet égard. Elle a demandé à la FAO d'inscrire la question de la mise en valeur des ressources animales à l'ordre du jour de la quatorzième Conférence régionale.

118. La Conférence s'est déclarée satisfaite des efforts déployés pour mettre sur pied le centre subrégional de formation halieutique au Koweït. Le succès éclatant de ce projet est dû à l'esprit d'auto-assistance des pays en cause. La Conférence a également remercié le Koweït d'avoir accueilli ce projet et d'avoir travaillé activement à fournir les moyens nécessaires pour son lancement à la fin d'octobre 1976.

119. Ont également été examinés les autres projets régionaux mentionnés dans le document NERC/76/10, ainsi que de nouvelles propositions avancées au cours de débats par un certain

nombre de délégations pour renforcer les institutions nationales afin de les amener au niveau de centres régionaux.

120. Lors du débat sur le document NERC/76/9, la Conférence a souligné la nécessité de rétablir le poste d'expert régional de la protection des plantes, étant donné les problèmes techniques nombreux et importants auxquels se heurtent les pays de la Région dans ce domaine. Elle a aussi insisté sur la nécessité de créer un institut régional de gestion des exploitations et de mettre au point les modalités d'exécution du projet régional de commercialisation des produits agricoles.

121. La Conférence a été informée des difficultés majeures que connaissent les réunions des commissions régionales et en particulier de la non-représentation de plusieurs pays à ces réunions. Elle recommande qu'à l'avenir on remédie à cette situation.

Point 10: Activités internationales intéressant la Région

122. La Conférence a noté avec satisfaction les progrès signalés dans le document NERC/76/11 en ce qui concerne le Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement (GCPAI), Le Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI), le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), l'information rurale, le rôle des femmes dans le développement et la suite donnée à la Conférence mondiale de l'alimentation.

123. La Conférence a adressé ses plus vifs remerciements à la Syrie et au Soudan pour les importantes contributions qu'ils ont fournies en qualité de représentants la Région du Proche-Orient au GCPAI. A l'unanimité, elle a élu la Jordanie comme nouveau membre du GCPAI et reconduit le mandat du Soudan au sein de ce Groupe pour 1977 et 1978.

124. La Conférence a remercié le Pakistan et l'Egypte pour le dévouement dont ils ont fait preuve en tant que représentants de la Région du Proche-Orient au GCRAI. Elle a élu à l'unanimité l'Iran et la Tunisie en qualité de nouveaux représentants de la Région du Proche-Orient au Groupe pour la période de deux ans s'ouvrant le 1er janvier 1977.

VI. QUESTIONS D'ORGANISATION ET QUESTIONS STATUTAIRES

Point 11: Renforcement de l'utilisation de l'arabe au Siège de la FAO et au Bureau régional

125. La Conférence a passé en revue l'évolution de l'utilisation de la langue arabe à la FAO depuis 1967 ^{1/}, dont les étapes principales ont été les suivantes: services d'interprétation en arabe et à partir de l'arabe assurés à la neuvième Conférence régionale pour le Proche-Orient (Bagdad, septembre 1968) ainsi qu'aux conférences régionales ultérieures, au Conseil, à son Comité plénier et aux réunions techniques tenues dans la Région du Proche-Orient; services complets d'interprétation arabe aux sessions biennales de la Conférence de la FAO; programmes de traduction fixés à 1 800 000 mots pour chaque exercice biennal de 1970 à 1975, chiffre qui a été sensiblement dépassé par les prestations fournies au cours de ces trois exercices; renforcement du programme de traduction qui a été porté à 2 500 000 mots pour l'exercice en cours (1976-1977); services de traduction et d'interprétation fournis depuis 1974 à la Conférence mondiale de l'alimentation au Programme alimentaire mondial, au Conseil mondial de l'alimentation et à la Commission préparatoire du Fonds international de développement agricole (FIDA); enfin, développement continu de l'utilisation de la langue arabe au Bureau régional du Caire, grâce notamment aux contributions volontaires généreusement apportées à cet effet par les Emirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, et Qatar.

126. Depuis 1969, le texte de l'Acte constitutif et les autres textes fondamentaux de la FAO font également foi en version arabe, au même titre que les versions anglaise, espagnole et française. L'arabe est devenu langue officielle de l'Organisation aux termes de la Résolution 16/71 de la Conférence de la FAO adoptée à sa seizième session (1971), et l'Article XLI du Règlement général de l'Organisation se lit actuellement comme suit:

Article XLI

LANGUES

L'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol et le français sont les langues officielles de l'Organisation. L'anglais, l'espagnol et le français sont les langues de travail et l'arabe est une langue de travail d'emploi limité.''

127. La Conférence a tenu à adresser ses remerciements au Directeur général pour la décision qu'il a prise de donner une suite favorable au vœu exprimé par la Conférence régionale pour l'Afrique ^{2/}et de fournir toute la documentation en arabe pour la prochaine conférence régionale (Freetown, Sierra Leone, novembre 1976), qui disposera également de services d'interprétation et de traduction arabe. La Conférence régionale pour le Proche-Orient voit là une nouvelle preuve de la volonté du Directeur général de satisfaire, dans la limite des moyens et des ressources dont il dispose, les légitimes aspirations du monde arabophone. Elle prend acte de l'intérêt personnel que le Directeur général porte à la réalisation d'un programme élargi d'utilisation de la langue arabe, compte tenu des équilibres budgétaires entre les différentes priorités de travail approuvées par le Conseil et par la Conférence régionale elle-même.

128. A l'occasion du débat qui a eu lieu au sujet de cette importante question, la Conférence a souligné que l'élargissement de l'utilisation de la langue nationale représente, en lui-même, un facteur essentiel de développement. L'utilisation de la langue nationale permet de perfectionner les moyens d'expression, de communication et de réflexion, et facilite le transfert des technologies aux travailleurs de l'agriculture à tous les niveaux.

^{1/} Recommandation de la huitième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient (Khartoum, janvier 1967).

^{2/} Rose Hill, Ile Maurice, 1974.

129. La Conférence a estimé à l'unanimité, qu'il convient de modifier le texte actuel de l'Article XLI du Règlement général, afin que toute distinction soit supprimée entre les cinq langues de l'Organisation. Aussi bien aux Nations Unies qu'à la FAO, il est reconnu depuis longtemps que les distinctions anciennes entre langues "officielles" et langues "de travail" se sont estompées et ont perdu toute signification précise dans la pratique. Il est également indéniable qu'il existe, pour l'utilisation de toutes les langues, qu'elles soient, des limites d'ordre pratique qu'il est inutile d'énoncer dans un texte réglementaire de portée générale.

130. En conséquence, la Conférence régionale pour le Proche-Orient recommande que le texte de l'Article XLI soit amendé comme suit "L'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol et le français sont les langues de l'Organisation." Le moment est venu de soumettre cet amendement à l'examen et à l'approbation des organes compétents de l'Organisation, en vue de son adoption par la Conférence à sa dix-neuvième session en 1977. La Conférence régionale prie le Directeur général de faire le nécessaire à cet effet.

VII. CONCLUSION

Point 12: Orientations en vue des travaux à venir de la FAO dans la région

131. Le Sous-Directeur général/Représentant régional pour le Proche-Orient a exposé brièvement à la Conférence les orientations en vue des travaux à venir de la FAO dans la région en prenant comme base la nouvelle politique générale de l'Organisation énoncée par le Directeur général et les principaux points des déclarations des délégués.

132. La Conférence a apporté son soutien à la politique du nouveau Directeur général qui doit servir de cadre d'ensemble pour orienter les travaux à venir de la FAO dans la région. Cette politique comprend trois éléments principaux: en premier lieu, l'investissement en tant que base du développement agricole - avec, comme activité connexe, le renforcement du Centre d'investissement de la FAO; en deuxième lieu, l'établissement du Programme de coopération technique qui permettra à la FAO de répondre aux besoins des Etats Membres dans les cas d'urgence tout en fournissant des services d'experts en investissement et en renforçant la capacité des institutions nationales en matière de formation "au ras du sol"; en troisième lieu, la décentralisation des activités de la FAO grâce à l'importance accrue donnée au renforcement des bureaux dans les pays et la réalisation des activités de l'Organisation directement sur le terrain.

133. La Conférence a souligné qu'il faudrait donner davantage d'importance aux études d'investissement et à la formation du personnel responsable de la préparation, de l'exécution, de l'évaluation et du suivi des projets d'investissement à la FAO et dans les pays membres.

134. La Conférence a appuyé à l'unanimité le Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient et demandé à l'Organisation de mobiliser tous ses moyens pour accélérer la mise en oeuvre des projets qui doivent être exécutés dans le cadre de ce programme.

135. La Conférence a pris note des mesures adoptées depuis 1967 pour introduire la langue arabe dans les travaux de la FAO au Siège et à l'échelon régional. Elle a recommandé que l'Article XLI du Règlement général de l'organisation soit amendé de façon à éliminer toute restriction à l'emploi de l'arabe et à donner à cette langue un statut égal à celui des autres.

136. Confirmant les vues exprimées pendant la session, la Conférence a adopté la déclaration ci-après:

Déclaration de Tunis

Consciente des besoins urgents des populations de la Région, notamment pour améliorer leur situation nutritionnelle et leur environnement socio-économique;

Préoccupée de l'absence de tout progrès depuis la Conférence mondiale de l'alimentation pour entreprendre une action internationale efficace en vue d'accroître la production alimentaire et ce d'autant plus que les gouvernements des pays de la Région attendent avec impatience la mise au point des arrangements nécessaires à l'établissement du Fonds international de développement agricole;

Affirmant la nécessité de la part de la communauté internationale, y compris les institutions des Nations Unies, d'entreprendre des actions appropriées en vue d'instaurer un nouvel ordre économique international fondé sur l'égalité, l'autonomie et la coopération mutuelle;

Soulignant à cet égard l'importance primordiale, pour atteindre ces buts, du secteur alimentaire et agricole, étant donné sa contribution capitale aux économies des pays de la Région ainsi qu'au progrès économique, nutritionnel et social de ses populations;

Rappelant le rôle de chef de file de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans la promotion de l'action nationale, régionale et internationale nécessaire pour réaliser ces objectifs et aider les Etats Membres à surmonter les obstacles

techniques, économiques et institutionnels qui entravent les progrès voulus dans le développement économique et social des zones rurales;

Demande aux Etats Membres de la Région de donner la priorité absolue au développement alimentaire et agricole, en particulier à l'accroissement de la production alimentaire, et de prendre toutes les mesures requises à cette fin;

Souligne l'importance capitale à cet égard d'assurer un apport adéquat et ininterrompu d'investissements dans l'alimentation et l'agriculture, et prend dûment note à ce propos de la contribution majeure que les Etats Membres de la Région ont eux-mêmes fournie avec générosité dans le cadre du Programme de coopération du Proche-Orient, du Fonds arabe de développement économique, du Fonds du Koweït, du Fonds de développement islamique, du Fonds de l'Arabie Saoudite et du Fonds de développement économique d'Abu Dhabi;

Exhorte les Etats Membres et les institutions financières à poursuivre et accroître les investissements dans le domaine alimentaire et agricole et à contribuer à la création rapide du Fonds international de développement agricole;

Invite toutes les institutions financières de la Région ainsi que le Fonds international de développement agricole à travailler en étroite collaboration avec la FAO à l'identification, la préparation et, le cas échéant, la mise en oeuvre de projets agricoles;

Appuie pleinement l'approbation donnée par le Conseil de la FAO, lors de sa soixante-neuvième session, à l'initiative prise par le Directeur général en vue de renforcer et d'élargir les activités de l'Organisation en matière d'investissement et tenter d'établir des liens et des arrangements de travail appropriés avec les institutions financières de la Région mentionnées plus haut, la Banque mondiale et les autres institutions financières de façon à mieux répondre aux besoins des Etats Membres;

Réaffirme l'urgente nécessité de surmonter, grâce aux efforts nationaux et à la coopération internationale, notamment dans le cadre de la FAO, les obstacles d'ordre interne et externe qui entravent l'action des Etats Membres en faveur du développement alimentaire et agricole, de la sécurité alimentaire mondiale, de l'aide alimentaire et des secours d'urgence;

Se félicite à ce propos que le Conseil de la FAO ait décidé, à sa soixante-neuvième session, d'appuyer les propositions hardies et constructives formulées par le Directeur général en vue d'apporter une aide plus rapide et efficace aux Etats Membres en adaptant mieux les programmes de l'Organisation aux besoins réels des pays en développement, en faisant une plus large place aux activités pratiques et concrètes au niveau des pays, et en particulier en créant le Programme de coopération technique et en réalisant la décentralisation au niveau des pays;

Déclare soutenir sans réserve le Directeur général dans les efforts qu'il déploie pour poursuivre la réforme de l'Organisation de façon à mieux satisfaire les besoins des Etats Membres;

S'engage à ce que les Etats Membres de la Région redoublent d'efforts pour mobiliser pleinement toutes leurs ressources humaines et naturelles afin de faire disparaître la faim et la pauvreté dans la Région.

Point 13: Questions diverses

137. Aucune question n'a été soumise pour débat au titre de ce point.

Point 14: Date et lieu de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

138. La Conférence est convenue que sa quatorzième session se tiendrait au cours du deuxième semestre 1978. En ce qui concerne le lieu, la République d'Irak et la République

VII. CONCLUSION

Point 12: Orientations en vue des travaux à venir de la FAO dans la région

131. Le Sous-Directeur général/Représentant régional pour le Proche-Orient a exposé brièvement à la Conférence les orientations en vue des travaux à venir de la FAO dans la région en prenant comme base la nouvelle politique générale de l'Organisation énoncée par le Directeur général et les principaux points des déclarations des délégués.

132. La Conférence a apporté son soutien à la politique du nouveau Directeur général qui doit servir de cadre d'ensemble pour orienter les travaux à venir de la FAO dans la région. Cette politique comprend trois éléments principaux: en premier lieu, l'investissement en tant que base du développement agricole - avec, comme activité connexe, le renforcement du Centre d'investissement de la FAO; en deuxième lieu, l'établissement du Programme de coopération technique qui permettra à la FAO de répondre aux besoins des Etats Membres dans les cas d'urgence tout en fournissant des services d'experts en investissement et en renforçant la capacité des institutions nationales en matière de formation "au ras du sol"; en troisième lieu, la décentralisation des activités de la FAO grâce à l'importance accrue donnée au renforcement des bureaux dans les pays et la réalisation des activités de l'Organisation directement sur le terrain.

133. La Conférence a souligné qu'il faudrait donner davantage d'importance aux études d'investissement et à la formation du personnel responsable de la préparation, de l'exécution, de l'évaluation et du suivi des projets d'investissement à la FAO et dans les pays membres.

134. La Conférence a appuyé à l'unanimité le Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient et demandé à l'Organisation de mobiliser tous ses moyens pour accélérer la mise en oeuvre des projets qui doivent être exécutés dans le cadre de ce programme.

135. La Conférence a pris note des mesures adoptées depuis 1967 pour introduire la langue arabe dans les travaux de la FAO au Siège et à l'échelon régional. Elle a recommandé que l'Article XLI du Règlement général de l'organisation soit amendé de façon à éliminer toute restriction à l'emploi de l'arabe et à donner à cette langue un statut égal à celui des autres.

136. Confirmant les vues exprimées pendant la session, la Conférence a adopté la déclaration ci-après:

Déclaration de Tunis

Consciente des besoins urgents des populations de la Région, notamment pour améliorer leur situation nutritionnelle et leur environnement socio-économique;

Préoccupée de l'absence de tout progrès depuis la Conférence mondiale de l'alimentation pour entreprendre une action internationale efficace en vue d'accroître la production alimentaire et ce d'autant plus que les gouvernements des pays de la Région attendent avec impatience la mise au point des arrangements nécessaires à l'établissement du Fonds international de développement agricole;

Affirmant la nécessité de la part de la communauté internationale, y compris les institutions des Nations Unies, d'entreprendre des actions appropriées en vue d'instaurer un nouvel ordre économique international fondé sur l'égalité, l'autonomie et la coopération mutuelle;

Soulignant à cet égard l'importance primordiale, pour atteindre ces buts, du secteur alimentaire et agricole, étant donné sa contribution capitale aux économies des pays de la Région ainsi qu'au progrès économique, nutritionnel et social de ses populations;

Rappelant le rôle de chef de file de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans la promotion de l'action nationale, régionale et internationale nécessaire pour réaliser ces objectifs et aider les Etats Membres à surmonter les obstacles

techniques, économiques et institutionnels qui entravent les progrès voulus dans le développement économique et social des zones rurales;

Demande aux Etats Membres de la Région de donner la priorité absolue au développement alimentaire et agricole, en particulier à l'accroissement de la production alimentaire, et de prendre toutes les mesures requises à cette fin;

Souligne l'importance capitale à cet égard d'assurer un apport adéquat et ininterrompu d'investissements dans l'alimentation et l'agriculture, et prend dûment note à ce propos de la contribution majeure que les Etats Membres de la Région ont eux-mêmes fournie avec générosité dans le cadre du Programme de coopération du Proche-Orient, du Fonds arabe de développement économique, du Fonds du Koweït, du Fonds de développement islamique, du Fonds de l'Arabie Saoudite et du Fonds de développement économique d'Abu Dhabi;

Exhorte les Etats Membres et les institutions financières à poursuivre et accroître les investissements dans le domaine alimentaire et agricole et à contribuer à la création rapide du Fonds international de développement agricole;

Invite toutes les institutions financières de la Région ainsi que le Fonds international de développement agricole à travailler en étroite collaboration avec la FAO à l'identification, la préparation et, le cas échéant, la mise en oeuvre de projets agricoles;

Appuie pleinement l'approbation donnée par le Conseil de la FAO, lors de sa soixante-neuvième session, à l'initiative prise par le Directeur général en vue de renforcer et d'élargir les activités de l'Organisation en matière d'investissement et tenter d'établir des liens et des arrangements de travail appropriés avec les institutions financières de la Région mentionnées plus haut, la Banque mondiale et les autres institutions financières de façon à mieux répondre aux besoins des Etats Membres;

Réaffirme l'urgente nécessité de surmonter, grâce aux efforts nationaux et à la coopération internationale, notamment dans le cadre de la FAO, les obstacles d'ordre interne et externe qui entravent l'action des Etats Membres en faveur du développement alimentaire et agricole, de la sécurité alimentaire mondiale, de l'aide alimentaire et des secours d'urgence;

Se félicite à ce propos que le Conseil de la FAO ait décidé, à sa soixante-neuvième session, d'appuyer les propositions hardies et constructives formulées par le Directeur général en vue d'apporter une aide plus rapide et efficace aux Etats Membres en adaptant mieux les programmes de l'Organisation aux besoins réels des pays en développement, en faisant une plus large place aux activités pratiques et concrètes au niveau des pays, et en particulier en créant le Programme de coopération technique et en réalisant la décentralisation au niveau des pays;

Déclare soutenir sans réserve le Directeur général dans les efforts qu'il déploie pour poursuivre la réforme de l'Organisation de façon à mieux satisfaire les besoins des Etats Membres;

S'engage à ce que les Etats Membres de la Région redoublent d'efforts pour mobiliser pleinement toutes leurs ressources humaines et naturelles afin de faire disparaître la faim et la pauvreté dans la Région.

Point 13: Questions diverses

137. Aucune question n'a été soumise pour débat au titre de ce point.

Point 14: Date et lieu de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

138. La Conférence est convenue que sa quatorzième session se tiendrait au cours du deuxième semestre 1978. En ce qui concerne le lieu, la République d'Irak et la République

arabe syrienne ont toutes deux offert leur hospitalité tandis que la République de Chypre renouvelait son invitation antérieure. La Conférence a pris note de ces invitations en laissant au Directeur général le soin de procéder au choix définitif en consultation avec les pays intéressés.

Adoption du rapport

139. La Conférence a adopté le projet de rapport après y avoir apporté quelques légers amendements.

Clôture de la Conférence

140. La Conférence a adressé un message de remerciement à M. El-Hady Noueira, Premier Ministre de Tunisie, qui a bien voulu ouvrir la session et a suivi les délibérations. Le chef de la délégation de la République syrienne parlant au nom des délégués des Etats Membres, a remercié le gouvernement du pays hôte et rendu hommage aux efforts déployés par M. Hassan Belkhodja, Ministre de l'agriculture de Tunisie, et ses collègues pour organiser la Conférence. Il a également remercié le Secrétariat qui a préparé la réunion et assumé les services qui ont contribué à son succès.

141. M. M.A. Nour, Sous Directeur général et Représentant régional pour le Proche-Orient, a alors pris la parole au nom du Directeur général. Il a remercié le gouvernement et le peuple de la Tunisie pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité généreuse et a formulé les vœux les plus sincères pour que le pays poursuive ses progrès dans la prospérité et que le Président Habib Bourguiba, son chef, se rétablisse rapidement. Il a enfin remercié les Etats Membres d'avoir accepté l'invitation du Directeur général d'assister à la treizième Conférence régionale.

142. M. Hassan Belkhodja, Ministre de l'agriculture de Tunisie et Président de la Conférence, a alors remercié la FAO et les Etats Membres d'avoir accepté l'invitation à assister à la treizième Conférence régionale en Tunisie et a déclaré la session close.

RECAPITULATION DES CONCLUSIONS

Exposés des Chefs de délégation

1. Tous les pays de la Région sont invités à coopérer avec la FAO et les autres organisations internationales et régionales pour reconstruire et remettre en état le secteur agricole du Liban (par. 35).
2. Il faudrait coordonner les activités de la FAO, de l'Organisation arabe de développement agricole et des autres institutions agricoles, financières et professionnelles des pays et de la Région pour assurer le développement de l'agriculture (par. 47).

Programme de coopération FAO/gouvernements du Proche-Orient

3. Le Programme devrait être encore renforcé du point de vue financier afin de pouvoir jouer un rôle plus considérable au service des divers programmes de développement de la Région. Les pays bénéficiaires devraient recevoir des informations sur l'avenir des projets non approuvés (par. 55).
4. L'aide du Programme de coopération devrait être limitée au seul pays de la Région, en donnant la priorité aux projets des pays les moins avancés et le plus gravement touchés, en particulier aux projets nationaux de caractère productif et aux projets orientés vers l'investissement. Les projets financés par le Programme de coopération devraient être dissociés de toute autre source de financement (par. 57 et 114 d).
5. La FAO devrait continuer de porter toute l'attention requise aux projets régionaux qui sont déjà opérationnels et éliminer tous les obstacles à l'exécution de ces projets. Les pays intéressés devraient verser rapidement leur contribution (par. 58, 114 a) et 114 b).
6. Il faudrait faire appel à l'expérience et aux compétences existant dans les pays de la Région pour l'administration et l'exécution des projets du Programme de coopération (par. 59).
7. Les crédits alloués par les organisations internationales, notamment le PNUD, aux pays de la région ne devraient pas être affectés par l'existence du Programme de coopération et ne doivent pas être réduits en conséquence (par. 61).
8. La FAO devrait renforcer progressivement ses services, notamment la Bureau régional, pour leur permettre d'exécuter tous les projets régionaux et nationaux financés par le Programme de coopération et d'en assurer le suivi (par. 62).

Vers une orientation régionale du développement et des investissements dans l'agriculture et le développement rural

9. Il faudrait donner une plus forte priorité à l'agriculture pour permettre aux pays de la Région d'accroître leur production alimentaire et agricole et de créer dans le secteur agricole des emplois productifs au profit de leur population en expansion rapide (par. 65).
10. Il est nécessaire de former du personnel national à la préparation des projets. La proposition du Directeur général tendant à organiser en 1977 un cours régional de perfectionnement sur la préparation des projets pour le Proche-Orient a été accueillie avec la plus vive satisfaction (par. 70).
11. La FAO et les institutions financières de la Région devraient envisager la possibilité de financer des études particulières nécessaires à la préparation des projets d'investissement (par. 73).
12. Il faudrait étudier les instituts nationaux et régionaux de formation aux pêches existants pour évaluer leurs niveaux et répondre à leurs besoins (par. 78).

13. Il faudrait organiser des entreprises régionales communes pour exploiter les ressources halieutiques tandis que la FAO publierait périodiquement sur la situation de la production halieutique des informations présentant de l'intérêt pour les pays de la région (par. 80).

14. Les artisans pêcheurs de la Région devraient recevoir une aide sous forme de prêts, d'aide financière et en nature (par. 81).

15. Il faudrait promouvoir l'aquiculture et l'utilisation des lacs artificiels, des réservoirs et des terres saturées d'eau pour la production de poisson. La FAO devrait procéder à un recensement complet des ressources halieutiques de la Région pour faciliter la préparation de projets d'investissement appropriés en faisant appel au concours de l'Institut des pêches continentales du Pakistan (par. 84 et 85).

16. Il conviendrait de créer une Commission régionale des pêches pour le Proche-Orient (par. 86).

17. L'étude des agro-industries de certains pays de la Région entreprise par le Bureau régional devrait être élargie aux autres pays (par. 88).

18. Il faudrait créer un institut ou un centre régional de formation à la recherche appliquée, à la gestion et à la commercialisation dans les agro-industries, avec recours aussi large que possible à l'expérience de tous les pays, notamment ceux de la Région qui possède des agro-industries avancées (par. 92).

19. La FAO devrait entreprendre une étude complète des terres marginales de la Région et adopter les dispositions voulues pour mettre un terme à leur dégradation; elle devrait aussi entreprendre des études supplémentaires dans d'autres pays de la Région (par. 94).

20. La FAO devrait répondre favorablement à l'invitation du gouvernement du Soudan qui lui a demandé de participer activement à la Conférence internationale sur les problèmes de la désertification organisée pour l'année prochaine en collaboration avec le PNUE et d'autres organismes internationaux (par. 95).

21. L'Institut régional pour la lutte contre la désertification et l'aménagement des parcours devrait être créé rapidement et établir des liaisons avec les instituts et centres analogues de la Région aux fins de coopération scientifique et de formation technique dans les domaines de la lutte contre la désertification et de la remise en état des terres. Des centres subsidiaires devraient être créés dans certains pays affectés (par. 98).

22. Les Etats Membres devraient coopérer dans tous les domaines de la recherche touchant la mise en valeur des terres marginales ainsi que dans ceux de la formation et de l'échange d'expériences et d'informations en ayant recours aux moyens dont disposent les instituts compétents du Pakistan et de Tunisie. La FAO devrait rassembler et publier les résultats de toutes les recherches et expérimentations pratiques entreprises dans la Région et à l'extérieur sur la mise en valeur des terres marginales (par. 99).

23. Les Etats Membres devraient planter des forêts artificielles pour produire du bois de feu sur les terres marginales afin de fournir aux populations locales l'énergie et le bois dont elles ont besoin, de sauvegarder la fertilité des sols et leur productivité, de protéger les bassins versants et de régulariser l'écoulement des eaux (par. 100).

24. Les Etats Membres devraient formuler des politiques et une législation nationale pour interdire le labourage des terres marginales dans les zones où les précipitations annuelles n'atteignent pas 200 mm, développer le remplacement de la jachère par des rotations de cultures légumineuses/céréales intégrées, à l'accroissement de la production animale et la rationalisation de l'exploitation des parcours (par. 103 et 104).

25. La FAO devrait entreprendre des études et rassembler des données sur les divers types de coopératives agricoles et le rôle qu'elles jouent dans la fourniture des biens de production. Les conclusions de ces études devraient être communiquées aux Etats Membres de la Région (par. 108).

26. La FAO devrait mobiliser les compétences disponibles dans les pays membres pour corriger les aspects négatifs du morcellement des terres et prévenir l'apparition de ce problème. Elle devrait analyser les études existantes et la législation et diffuser ces informations dans les pays de la Région en vue de dégager les diverses solutions possibles pour ce problème capital (par. 109).

27. La FAO devrait aider les pays de la Région à former les agents de développement rural ainsi que les jeunes ruraux à l'utilisation des moyens techniques disponibles, y compris les machines agricoles et les agro-industries. La FAO devrait aider les Etats Membres à échanger leur savoir en matière de formation des travailleurs et des exploitants des zones de réforme agraire et à élaborer des programmes de vulgarisation agricole pour les hommes et les femmes (par. 110).

28. La FAO devrait poursuivre les études sur les changements structurels affectant les zones pastorales dans certains pays de la Région pour promouvoir le progrès économique et social des collectivités pastorales et bédouines de façon à les protéger des dangers de l'aridité (par. 112).

Examen des activités régionales

29. La FAO devrait procéder à une évaluation de tous les projets existants et soumettre un rapport qui serait examiné pendant la prochaine Conférence de la FAO à Rome (novembre 1977) à l'occasion d'une réunion extraordinaire des Etats Membres de la Région (par. 114c).

30. La FAO devrait commencer à exécuter le Projet régional d'utilisation des terres et des eaux tout de suite après la réunion d'Islamabad (18-20 octobre 1976) (par. 115).

31. La FAO devrait prendre les mesures nécessaires pour financer une nouvelle phase du Projet régional d'amélioration et de production des cultures vivrières de plein champ (par. 116).

32. Les Etats Membres devraient verser au plus tôt leurs contributions au Projet régional de santé et de production animales de façon à renforcer la coopération régionale (par. 117).

33. La FAO devrait inscrire la question de la mise en valeur des ressources animales à l'ordre du jour de la quatorzième conférence régionale (par. 117).

34. La FAO devrait rétablir le poste d'Expert régional de la protection des plantes étant donné les problèmes techniques importants auxquels se heurtent les pays de la Région dans ce domaine (par. 120).

35. Il serait nécessaire de créer un Institut national de gestion des exploitations et de mettre au point les modalités d'exécution du projet régional de commercialisation des produits agricoles (par. 120).

36. Les Etats Membres devraient contribuer à éviter les difficultés majeures que connaissent les réunions des Commissions régionales, en particulier la faible représentation des pays à ces réunions (par. 121).

37. L'Article XLI du Règlement général de l'Organisation devrait être amendé comme suit: l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol et le français sont les langues de l'Organisation''. La Conférence a prié le Directeur général de faire le nécessaire pour soumettre cet amendement à l'examen et à l'approbation des organes compétents de l'Organisation en vue de son adoption par la Conférence de la FAO à sa dix-neuvième session en 1977 (par. 130).

38. La Conférence a adopté la "Déclaration de Tunis" (on trouvera des informations plus détaillées au par. 136).

ORDRE DU JOUR

I. QUESTIONS DE PROCEDURE

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Comité de rédaction
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. EXPOSÉS LIMINAIRES

4. Exposé du Directeur général
5. Autres exposés:
 - a) Exposé du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie de l'Ouest
 - b) Exposé du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial
 - c) Exposé du Sous-Directeur général, Représentant régional pour le Proche-Orient
 - d) Exposés des chefs de délégation

III. PROGRAMME DE COOPERATION FAO/GOUVERNEMENT DU PROCHE-ORIENT

6. Objectifs, procédures entreprises et plans proposés pour l'avenir du programme.

IV. VERS UNE ORIENTATION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT ET DES INVESTISSEMENTS DANS L'AGRICULTURE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

- 7 (a et b) Priorités en matière d'investissement agricole, exemples de projets d'investissement
- 7 (c) Perspectives de développement et d'exploitation des ressources halieutiques dans la Région
- 7 (d) Développement des agro-industries, y compris les industries alimentaires, et perspectives de coopération régionale dans le domaine de la commercialisation des produits transformés
- 7 (e) Mise en valeur des terres marginales grâce au développement forestier, à l'aménagement des parcours, à l'agriculture pluviale et aux mesures socio-économiques
- 7 (f) Mise en valeur des ressources humaines grâce à la réforme agraire et au développement rural

V. EXAMEN DES ACTIVITES REGIONALES

8. Conclusions des commissions et comités régionaux et des autres réunions intéressant le Proche-Orient

9. Rapport sur l'état d'avancement des projets régionaux, fixation de priorités pour les projets à venir et utilisation des institutions nationales

a) Projets régionaux

b) Institutions nationales

10. Activités internationales intéressant la Région:

a) Représentation du Proche-Orient au Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement

b) Représentation du Proche-Orient au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale

c) Communications rurales

d) Activités entreprises au cours de l'année internationale de la femme, en ce qui concerne particulièrement le rôle de la femme dans le développement rural

e) Suite donnée à la Conférence mondiale de l'alimentation

VI. QUESTIONS D'ORGANISATION ET QUESTIONS STATUTAIRES

11. Renforcement de l'utilisation de l'arabe au Siège de la FAO et au Bureau régional

VII. CONCLUSION

12. Orientations en vue des travaux à venir de la FAO dans la Région

13. Questions diverses

14. Date et lieu de la quatorzième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

15. Adoption du rapport

16. Clôture de la Conférence

LIST OF PARTICIPANTS - LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER NATIONS IN THE REGION

ETATS MEMBRES DE LA REGION

AFGHANISTAN

Abdul MAJID	President of Planning Department Ministry of Agriculture and Irrigation
Ahmed Zia YUSSUF	Deputy Director of UN Conference Section Ministry of Foreign Affairs

BAHRAIN

Abdul Aziz AL HASSAN	Director of Agriculture
Abdulla Ahmed MANSOOR	Officer-in-Charge Horticulture and Extension Division

CYPRUS - CHYPRE

Frixos COLOTAS	Minister of Agriculture and Natural Resources
Andreas PAPASALOMONTOS	Director-General Ministry of Agriculture and Natural Resources
Avraam LOUCA	Director of Agriculture Department

EGYPT - EGYPTE

Abdel Azim ABUL ATTA	Minister of Agriculture and Irrigation
Moheb ZAKI	Supervisor-General Agricultural Research Centre
Salah EL-ABD	First Under-Secretary Ministry of Agriculture
Ahmed EHSAN	Controller General International Organizations and Conference Division
Hasen NAIL	Ambassador of Egypt in Tunisia
Mamdouh ZAKI	Counsellor, Embassy of Egypt in Tunisia

IRAN

Abdollah TAMADDON	Under-Secretary, Ministry of Agriculture and Natural Resources
Shamshoun MAGHSOUDPOUR	Deputy Director-General International Relations Department Ministry of Agriculture and Natural Resources
Baluch MANSOURI	Permanent Representative of Iran to FAO
Newzar SERAJ	Director General of Forestry of Khusistan Province
A. PUR SAADAT	Director General of Forestry of Espahan Province

IRAQ - IRAK

Hasan Fahmi JUMA'	Minister of Agriculture and Agrarian Reform
Samir A.H. EL-SHAKIR	Ambassador, Permanent Representative of Iraq to FAO
Hesham Ayoub SABRY	Deputy Minister of Agriculture and Agrarian Reform
Kahtan Khalaf IBRAHIM	Director General of National Bureau of FAO Activities in Iraq
Muneeb AL-SUKKUTY	Head, Economic Division in General Establishment of Agricultural Development

JORDAN - JORDANIE

Said GHEZAWI	Under-Secretary, Ministry of Agriculture
Jawad DAJANI	Director, Agricultural Services

KUWAIT - KOWEIT

Hamoud Y. EL-NISF	Minister of Public Works
Amir MAREFI	Foreign Technical Relations Officer
Salem AL MANNAI	Assistant Under-Secretary for Agricultural Affairs, Ministry of Public Works
Sadi Slaim FARWAHEN	Secretary, Minister of Public Works
Hussain QABAZARD	Agricultural Engineer Ministry of Public Works

LEBANON - LIBAN

Joseph CHAMI

Directeur du Département des Projets et
des Programmes, Ministère de l'Agriculture

Hicham EL-HAGE

Directeur général du Plan-Vert

LIBYA - LIBYE

Mohammed Ali TEBBO

Minister of Agriculture and Agrarian Reform

Mohammed Khalifa BUKOR

Agricultural Adviser to the
Minister of Agriculture

Bashir Ali GAMOUM

General Director of Agrarian Reform
Department, Ministry of Agriculture and
Agrarian Reform

Bashir El-Mabrouk SAID

Head of Agricultural Economic Section

Abdulfattah Abdalla ASCHECK

Ministry of Agriculture and Agrarian Reform

Soliman EL SEBAI

Director of Tripoli Regional
Agricultural Research Centre

Noureldin El-Maktouf AL-AMIN

Officer-in Charge of Consular Affairs
High Representation of Libyan Arab
Republic in Tunis

MOROCCO - MAROC

Mohamed BRICK

Directeur général de l'Office national
interprofessionnel de céréales
et des légumineuses

Toulali DRISO

Directeur de l'Office régional de
Mise en valeur agricole du Gharib

OMAN

Salem Mohamed SHAABAN

Director General of Agriculture
Ministry of Agriculture

Mohamed Reda HASSAN

Director of Planning and Follow Up
Ministry of Agriculture

Hussein EL-MEHDHAR

Director of Regional Affairs
Ministry of Agriculture

Mohamed HOSNY

Consultant, Ministry of Agriculture

PAKISTAN

Abdul QAYYUM	Member Federal Land Commission
J.G. KHARAS	Ambassador, Permanent Representative of Pakistan to FAO
Hidayatulla Anwar HUSSAIN	Ambassador of Pakistan in Tunis
Miam Mumtaz ALI	Agricultural Development Commissioner Ministry of Food and Agriculture
Wahajuddin Ahmed KERMANI	Secretary, Forestry and Wildlife Department, Sind
Javaid, M. YAQUB	Director Fisheries Punjab, Lahore
Ikram FAZLI	Secretary, Embassy of Pakistan in Tunisia

QATAR

Ahmad A.R. ALMANA	Director of the Cabinet of the Ministry of Industry and Agriculture
-------------------	--

SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE

Abdul Muhsin ALSUDEARY	Ambassador, Permanent Representative of Saudi Arabia to FAO
------------------------	--

SOMALIA - SOMALIE

Mohamed Ibrahim AHMAD	Minister of Agriculture
Abdullahi Abdel Rahman ABDI	Director of Agricultural Production and Extension Department
Ali Yusuf AHMAD	Director of Animal Sciences School
Abdul Kadir HAJI ALI	General Manager of Somal Fish Ministry of Fishery and Marine Transport
Bazi Mohamed SUFI	Ambassador of Somalia in Libya

SUDAN - SOUDAN

Mohamed EL SHAZLI OSMAN	Minister of State for Agriculture, Food and Natural Resources
Hussein Mohamed HASSAN	Under-Secretary for Agricultural Services
Yassin HAKIM ALI	Under-Secretary for Animal Resources
Hassan Ahmed HABISH	Dean, Faculty of Agriculture University of Khartoum

SYRIA - SYRIE

Ahmed QABALAN	Minister of Agriculture
Abdul Razzak EL-HASSAN	Deputy General Director of G.A.D.B.
Hisham EL-AKHRASS	Director, Irrigation and Agriculture State Planning Commission
Salah AL KURDI	Director of Soils, Ministry of Agriculture and Agrarian Reform

TUNISIA - TUNISIE

Hassan BELKHOJA	Ministre de l'Agriculture
Mohsen BEL HADJ OMAR	Représentant permanent auprès de la FAO
Mohamed EL FADEL KHELIL	Chargé de la Coopération internationale Ministère de l'Agriculture
Mohamed CHERIF	Chef de la Division des Institutions Specialisées Ministère des Affaires Etrangères
Khamees EL ALWENY	Département du Génie rural
Mohamed BAHRI	Directeur Technique Union nationale des Agriculteurs
Aghroun ABD-ERRAOUF	Secrétaire, Ministère des Affaires étrangères
Mohamed BEN KHEDER	Directeur des Pêches
Hafsia HAMDA	Directeur des Forêts
Turki ARAS	Directeur général de l'Hydraulique au Ministère de l'Agriculture
Horchani AMAM	Ingénieur, Ministère de l'Agriculture
Mansour ABDESSLEM	Ingénieur principal à la Direction du Plan au Ministère de l'Agriculture
Ahmed BEN ARAFA	Ambassadeur de Tunisie en Italie
Slama ABDEL MEGUID	Directeur général Centre national des Etudes agricoles
Sadook IDRIS	Directeur, Groupement Interprofessionnel des dattes
Tewfik BEN REDJEB	Ingénieur principal, Section du Plan
Mohamed Hadjaj SAHBI	Directeur, Institut des Régions arides

UNITED ARAB EMIRATES - EMIRATS ARABES UNIS

Hamad Abdulla AL-MUTAWA	Director-General Ministry of Agriculture and Fisheries
Rifat Mustafa ALI	Fisheries Adviser, Ministry of Agriculture and Fisheries
Mohamed Ba-Bakr BASENDEWA	Agricultural Extension Expert
Khalil ATAYA	Hydrogeologist
Mounir Hassan EL LAISSI	Foreign Relations Officer

YEMEN ARAB REPUBLIC - REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN

Mohamed El-Khadem EL WAJIH	Minister of Agriculture
Ali Abdullah AL ZOOM	Director, Agricultural Office Hodeidah
Mohamed HUSSEIN GUGHMAN	Director General, Planning and Statistics, Ministry of Agriculture
Ali M. ALTHOR	Director, Land and Water Research Ministry of Agriculture
Ahmed BEN YOUNES	FAO Officer, Hodeidah

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF YEMEN - REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE DU YEMEN

Saleh Ahmed AL-NINO	Permanent Secretary Ministry of Agriculture
Saleh Salem GASSOS	Manager of Agricultural Development
Mohamed Awad BA-AMER	Director of Planning & Statistics Ministry of Agriculture
Mohamed Salem AKOOSH	Chairman of Public Corporation for Fish Wealth
Ahmed Ali AL-ZUBEIDI	Director of Agricultural Production

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES NE SE TROUVANT PAS DANS LA REGION

FRANCE

Paul HALIMI	Chef du Bureau Administrateur civil au Ministère de l'Agriculture
-------------	--

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

K.G.W. FROST	Secretary, FAO National Committee Ministry of Overseas Development
--------------	---

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS UNIS D'AMERIQUE

Paul Joseph FINDLEM	Foreign Agricultural Service
H. Charles TREAKLE	Economic Research Service
David M. DAUGHERTY	Deputy Director of Agriculture Bureau of International Organization Affairs
Floyd J. WILLIAMS	Agricultural Research Adviser Office of Agriculture Technical Assistance Bureau Agency for International Development

HOLY SEE - PERMANENT OBSERVER - SAINT SIEGE - OBSERVATEUR PERMANENT

Monseigneur Ferrari TONIOLO	Permanent Observer to FAO
-----------------------------	---------------------------

OBSERVERS FROM LIBERATION MOVEMENTS
OBSERVATEURS DES MOUVEMENTS DE LIBERATION

PALESTINE LIBERATION ORGANIZATION - ORGANIZATION POUR LA LIBERATION DE LA PALESTINE

Nimer HAMMAD

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

ECONOMIC COMMISSION FOR WESTERN ASIA - COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE OCCIDENTALE

Mohamed Said AL-ATTAR	Executive Secretary
A.A. EL-SHERBINI	Chief, ECWA/FAO Joint Division

WORLD FOOD COUNCIL - CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

Adel BESHAI	Economist
-------------	-----------

WORLD FOOD PROGRAMME - PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

F.M. USTUN	Director, Resources Management Division
Hallebeek KAREL	Senior Adviser, WFP, Tunisia

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME - PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

J. Richard SYMONDS	UNDP Resident Representative in Tunisia
Felix BRUCHER	SAA/FAO Country Representative in Tunisia

INTERNATIONAL LABOUR OFFICE - BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Roger SOUMAILLE	Representative
-----------------	----------------

WORLD HEALTH ORGANIZATION - ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

M.G. RIOTTE	Acting WHO Representative in Tunisia
-------------	--------------------------------------

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY - COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Petrus VAN DER PLAS	Agricultural Expert
---------------------	---------------------

WORLD BANK - BANQUE MONDIALE

Von SAMSON	Representative
------------	----------------

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

ARAB AFRICAN BANK - BANQUE ARABO-AFRICAINE

Mohamed Yousry MOUSSA	Director
-----------------------	----------

ARAB CENTRE FOR THE STUDY OF ARID ZONES AND DRY LANDS - CENTRE ARABE D'ETUDES DES TERRES
ARIDES ET NON IRRIGUEES

Mohamed EL-KHASH	Director-General
------------------	------------------

ARAB ORGANIZATION FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT - ORGANISATION ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE

Kamal Ramzi STINO	Director-General
Ahmed Abdallah OSMAN	Deputy Director-General

COUNCIL OF ARAB ECONOMIC UNITY - CONSEIL DE L'UNITE ECONOMIQUE ARABE

Adel Salem RADWAN

Manager, Department of Agricultural
Production

INTERNATIONAL OFFICE OF EPIZOOTICS - OFFICE INTERNATIONAL DES EPIZOOTIES

Mohamed Hedi EL FOURGI

ARAB FUND. FOR ECONOMIC AND SOCIAL DEVELOPMENT - FONDS ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL

Khalil Tahsin ALI

Senior Agricultural Specialist

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURAL PRODUCERS - FEDERATION INTERNATIONALE DES
PRODUCTEURS AGRICOLES

Mohamed GHEDIRA

President

Ben Amar TAWFIK

Chef de Cabinet

INTERNATIONAL PLANNED PARENTHOOD FEDERATION - FEDERATION INTERNATIONALE POUR LE PLANNING FAMILIAL

Evelyn BAZALGETTE

Research and Evaluation Officer

Mezhoud FATHIA

Ingénieur agronome

FEDERATION OF ARAB AGRICULTURAL ENGINEERS - FEDERATION DES INGENIEURS AGRONOMES ARABES

Ahmed Talaat AZIZ

Secretary General

Mohamed Bel Hadj AMOR

Representative

UNION INTERARABE DES COOPERATIVES - UNION INTERARABE DES COOPERATIVES

Abdel Rahman TOUKABRI

Président de la Coopérative
de Motoculture en Tunisie

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS - FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

EL HASSAN

Representative

HOST GOVERNMENT SECRETARIAT
SECRETARIAT DU GOUVERNEMENT HOTE

Mohamed El Fadhel KHALIL

Attaché du Cabinet du Ministre,
Responsable de la Coopération
Multilatérale, Ministère de l'Agriculture

Abdelhamid ESSAFI

Chef de la Division de la Vulgarisation,
Direction de l'Enseignement, de la
Recherche et Formation des Cadres,
Ministère de l'Agriculture

Hedia BACCAR

Chargée de l'Environnement, Direction de
l'Enseignement, de la Recherche, de la
Formation des Cadres, Ministère de
l'Agriculture

Laroussi G'MACH

Chef de la Division de l'Approvisionnement
et du Transport, Ministère de l'Agriculture

Lamine BEN AMARA

Ingénieur, Division de l'Approvisionnement
et du Transport, Ministère de l'Agriculture

Lettaief MANSOUR

Chef de la Régie des Parcs, Division de
l'Approvisionnement et du Transport,
Ministère de l'Agriculture

CONFERENCE SECRETARIAT - SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Conference Secretary
Secrétaire de la Conférence

M. Riad EL GHNONEMY

Conference Affairs Officer
Chargé de la Conférence

G. TEDESCO

Reports Officer
Chargé des Rapports

K. HAMMAD

Information Officer
Chargé d'Information

M. GAIEB

Documents Officer
Chargé des Documents

A. MAZZAWI

Interpreters
Interprètes

C.H. BIASS (Chief)
K. ANNABI
A. BEN AMEUR
M. BEN YEDDER
C. BEKALTI
N. NAGUIB
N. SALEM
T. SALEM
R. SHALTOUT

Translators
Traducteurs

S. AFIFI (Chief)
J. DI CESARE
J. COURTIOL
A. SALEH
N.Y. SULTAN
N. TAWFIK

Secretaries
Secrétares

A. ADDA
J. ALTARES-JABER
M.P. ATTISHA MATTIONI
M. DARWICH
M. FIORI-LUCA
A. GAFFER
R. NESMEYAN
M. SHARAF EL DIN
R. YORE
ZAKI SAAD EL DIN

FAO OFFICIALS - FONCTIONNAIRES DE LA FAO

OFFICE OF THE DIRECTOR-GENERAL - DIRECTION GENERALE

E. SAOUMA	Director-General
J. GAASTRA-APREA	Personal Assistant to the Director-General

HEADQUARTERS OFFICERS - FONCTIONNAIRES AU SIEGE

H. W. MANDEFIELD	Assistant Director-General Department of General Affairs and Information
M.H. ABBAS	Senior Officer (Land and Water Policy and Planning)
A. EID	Investment Centre
S.A. EL SHISHTAWY	Chief, Regional Bureau for Near East and North Africa
W. MAALOUF	Human Resources, Institutions and Agrarian Reform Division

REGIONAL OFFICE FOR THE NEAR EAST - BUREAU REGIONAL POUR LE PROCHE-ORIENT

M.A. NOUR	Assistant Director-General and Regional Representative for the Near East
S. EL ZARKA	Regional Fisheries Offices
Y. GHANNAM	Near East Cooperative Programme Coordinator
S. MILADI	Regional Nutrition Officer
N.S. RANDHAWA	Regional Agricultural Planning Economist

SAA/FAO COUNTRY REPRESENTATIVES - CAP/REPRESENTANTS DE LA FAO DANS DES PAYS

K. ABED	SAA/FAO Country Representative in Sudan
A. AL JAFF	SAA/FAO Country Representative in Egypt
M.D. EL KHALIFA	SAA/FAO Country Representative in Iraq
M. SHAFI NIAZ	SAA/FAO Country Representative in Iran

LISTE DES DOCUMENTS

NERC/76/1	Ordre du jour provisoire
NERC/76/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté
NERC/76/2	Exposé du Représentant régional sur les activités de la FAO dans la région, notamment suite donnée aux recommandations de la douzième Conférence régionale
NERC/76/3	Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient: objectifs, procédures entreprises et plans proposés pour l'avenir du Programme
NERC/76/4	Exemples de projets d'investissement
NERC/76/5	Perspectives de développement et d'exploitation des ressources halieutiques de la région
NERC/76/6	Développement des agro-industries, y compris les industries alimentaires, et perspectives de coopération régionale dans le domaine de la commercialisation des produits transformés
NERC/76/7	Mise en valeur des terres marginales grâce au développement forestier, à l'aménagement des parcours, à l'agriculture pluviale, et aux mesures socio-économiques
NERC/76/8	Mise en valeur des ressources humaines grâce à la réforme agraire et au développement rural
NERC/76/9	Conclusions des Commissions et Comités régionaux et des autres réunions intéressant le Proche-Orient
NERC/76/10	Rapport sur l'état d'avancement des projets régionaux, fixation de priorités pour les projets à venir et utilisation des institutions nationales
NERC/76/11	Activités internationales intéressant la Région
NERC/76/12	Renforcement de l'utilisation de l'arabe au siège de la FAO et au Bureau régional

Série NERC/76/INF

NERC/76/INF/1	Note d'information
NERC/76/INF/2	Calendrier provisoire
NERC/76/INF/3	Liste provisoire des documents

Allocution de M. el Hadi Noueïra,
Premier Ministre de la Tunisie

Monsieur le Directeur Général, Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est la première fois depuis la création de la FAO que la Conférence régionale pour le Proche-Orient tient sa session à Tunis, dans un pays qui vient d'adhérer il y a un peu plus d'un an, aux Comités et Commissions de la région.

Jusqu'alors, la Tunisie faisait partie du groupe régional Africain. Cependant appartenant également à cette vaste communauté qu'est le Proche-Orient, elle vit intimement et intensément les événements et les développements qui affectent la région.

Quoi donc de plus normal pour cette Tunisie, charnière géographique pétrie par des siècles d'histoire et de civilisation arabo-musulmane et que sa nature profonde prédispose à être le catalyseur des courants qui travaillent les sociétés humaines à constituer, de la sorte, un pont qui rapproche et un maillon qui unit.

Plus particulièrement, l'action de la Tunisie s'est toujours inscrite dans le cadre de la coopération la plus large avec les pays du Proche-Orient en vue de dynamiser les échanges, renforcer les rapports, concilier les intérêts et satisfaire les besoins.

Cette coopération se manifeste à plus d'un égard, qu'il s'agisse d'accords de financement, de participations simples ou croisées, d'ouverture de marchés financiers, d'assistance technique, d'échange d'expériences ou d'intensification des échanges commerciaux.

En se joignant à votre Région, la Tunisie témoigne de son souci de participer aux côtés des pays frères au développement économique et social et d'apporter sa contribution sincère aux solutions des difficultés qu'affrontent nos économies et tout particulièrement le secteur agricole.

Aussi m'est-il agréable de vous souhaiter la bienvenue, au nom du Gouvernement tunisien et de vous exprimer tout l'honneur et le plaisir qui nous échoient en accueillant votre Conférence.

Mesdames, Messieurs,

Un habitant sur cinq des pays pauvres reçoit une alimentation suffisante: trois cents millions d'enfants sont sous-alimentés. Les besoins en céréales des pays importateurs, de quinze millions de tonnes qu'ils étaient en 1969-70 se sont établis à vingt-neuf millions de tonnes en 1973-74. Les réserves mondiales de grains ne couvrent que 30 jours de consommation pour une marge de sécurité minimale de 45 jours. Quarante-cinq pays en développement ont vu, durant la décennie 1960, leur production alimentaire progresser moins vite que leur démographie.

De telles constatations montrent, à l'évidence, l'ampleur des problèmes que pose le secteur agricole. Les difficultés que nous y rencontrons ne sont d'ailleurs pas l'apanage de notre Région. Malgré une certaine amélioration, suite à la crise des trois dernières années, la situation alimentaire mondiale demeure fondamentalement peu sûre. Elle se présente encore plus incertaine pour les pays en développement où la production alimentaire continue à être nettement insuffisante face à des besoins croissants.

Il ne s'agit point dans mon propos de l'expression de je ne sais quel pessimisme outrancier; c'est la réalité dure et impitoyable.

Cependant, si nous avons à nous en préoccuper, nous ne devons pas nous décourager pour autant. Les données de la situation telle qu'elles s'établissent doivent constituer autant de stimulants pour nous amener à prendre conscience de la gravité de la situation et réagir ensemble contre les fléaux de la faim et de la malnutrition et décider d'une action réellement collective et internationale qui réponde, tant à court qu'à long terme, à ce défi à l'humanité.

Ce sentiment de préoccupation commune et cette prise de conscience généralisée se sont largement manifestés à la Conférence mondiale de l'alimentation, à l'Organisation des Nations Unies, au sein de notre Organisation et dans bien d'autres institutions, où la communauté internationale s'est vu adresser une série d'appels à l'union et à la solidarité pour résoudre le problème alimentaire mondial et où beaucoup d'idées ont mûri et des consensus ont commencé à voir le jour sur des questions délicates et des solutions ardues.

Un accord s'est fait sur le double objectif qui s'impose aux nations pour venir à bout de la faim:

- accélérer, en priorité absolue, la croissance de la production agricole et alimentaire, et améliorer la productivité dans les pays en développement;
- maintenir et augmenter l'aide financière, technologique et en nature aux pays qui en ont besoin pour développer leur économie et élever le niveau de vie de leurs populations.

Je n'ai aucune prétention à présenter, en un temps si bref, les moyens multiples et divers nécessaires à la réalisation de ce double objectif qui permettra à l'agriculture d'assumer sa tâche essentielle: celle de fournir aux hommes de quoi se nourrir.

Mon intervention se bornera à esquisser quelques remarques concernant la concrétisation de ces deux priorités.

Si le deuxième objectif relève essentiellement d'une volonté politique, le premier dépend en revanche de la réalisation d'un ensemble de conditions, tant à l'amont qu'à l'aval, indispensable à l'augmentation globale du taux de croissance de la production agricole et alimentaire.

Les besoins impérieux de développement et l'intensification du potentiel de production requièrent l'adoption des techniques améliorées actuellement disponibles, l'emploi intensif d'intrants élaborés - semences améliorées, engrais, pesticides, machines outillages - la mise en place et l'utilisation efficace des services de soutien, et notamment la transformation des produits, l'emmagasiner, la commercialisation, le crédit, la vulgarisation, la formation, la création d'un environnement rural favorable, etc.

La mise en oeuvre judicieuse de ces facteurs appropriés ne manquera pas d'encourager la masse de la paysannerie, d'influencer favorablement la productivité et de faire progresser l'ensemble des productions nationales.

J'entends par là que nous devons veiller, dans nos contrées en développement, à éviter de transplanter servilement des méthodes de production expérimentées et acquises dans des pays qui vivent déjà l'ère post-industrielle. C'est-à-dire qu'il faudrait adapter ces méthodes et, peut-être, en concevoir d'autres, pour tenir compte précisément de l'évolution et du niveau technique de notre appareil productif.

Dans un monde aussi divers et compartimenté que le nôtre, le concept de production conduit tout naturellement à celui des marchés. Les problèmes posés par les échanges internationaux ont été et demeurent une préoccupation constante de la communauté des nations. Doter l'agriculteur des conditions nécessaires pour stimuler la production ne suffit pas, s'il n'est pas assuré parallèlement d'un débouché pour sa production.

D'où la nécessité d'élaborer des mesures concrètes au niveau international, destinées à lever ou à atténuer sensiblement les effets des politiques protectionnistes, ces obstacles

à l'accès aux marchés mondiaux des produits agricoles et alimentaires des pays en développement, enfin à assurer des prix stables, rémunérateurs et équitables à leurs producteurs.

Nous estimons, cependant, que le renforcement de l'économie agricole qui doit s'adapter aux progrès de la science et de la technologie, aux exigences des marchés où la concurrence est souvent féroce relève principalement de la politique nationale des pays eux-mêmes. C'est aux gouvernements de ces pays qu'incombe au premier chef la responsabilité du développement de leur secteur rural.

A cet égard, la Tunisie, pays à vocation agricole, est consciente de cette responsabilité; aussi consacre-t-elle de gros efforts pour élaborer et mettre en application une politique agricole cohérente et efficace.

Le fondement de cette politique est d'aboutir à une agriculture nourricière, employante et industrialisante.

L'objectif essentiel est d'améliorer la production agricole sur le plan quantitatif et qualitatif et de mettre l'agriculteur en condition de s'acquitter au mieux de ses activités avec le souci constant de se perfectionner.

L'agriculture constitue un pôle de développement dominant pour notre économie, contribuant pour le cinquième à la formation du PIB, employant la moitié de la population active et utilisant plus de 15 pour cent des investissements globaux dont le montant s'élève pour le prochain plan quinquennal (1977-1981) à 4 200 millions de dinars.

Au terme de ce plan, qui doit consacrer nos efforts passés et réunir les conditions du décollage économique, la Tunisie doit pouvoir assurer son autosuffisance alimentaire, du moins pour ce qui est des produits essentiels.

La stratégie élaborée par le Gouvernement vise à créer les conditions optimales pour l'accroissement de la production alimentaire et agricole dans un milieu rural en évolution constante, à la faveur d'un ensemble d'actions tendant à mettre en valeur le patrimoine agricole par l'assainissement foncier, la mobilisation des agriculteurs, la transformation des mentalités et l'instauration d'un environnement favorable aux populations rurales.

Quelques exemples illustreront ces initiatives.

Des plans ont été conçus pour augmenter les potentialités hydrauliques du pays et leur exploitation rationnelle. Des réseaux modernes d'irrigation ont permis l'extension des périmètres irrigués. Des actions pour lutter contre l'érosion et la poussée du désert ont été mises en oeuvre; des programmes pour l'extension des emblavures et des parcours sont en voie d'exécution.

Nombreux et diversifiés sont les encouragements prodigués par l'Etat pour inciter l'agriculteur à redoubler d'efforts pour augmenter la production et améliorer la productivité, tels la mise en place de l'infrastructure de production et de commercialisation, la fourniture des intrants à un prix subventionné, les équipements adéquats, l'accession au crédit tant d'exploitation que d'investissement, enfin la mise en oeuvre d'une politique des prix conciliant les intérêts des producteurs et des consommateurs.

De vastes programmes de formation à tous les niveaux sont entrepris pour répondre aux besoins du pays en cadres agricoles compétents, eu égard à l'évolution des méthodes et à l'introduction intensive et accélérée d'une technologie adaptée en vue de promouvoir une agriculture majeure.

L'intensification de la recherche agricole ainsi qu'une vulgarisation intensive auprès des agriculteurs ont toujours été au centre des préoccupations des pouvoirs publics.

Enfin, des actions sont entreprises pour transformer le milieu rural et améliorer les conditions de vie dans les campagnes, par la mise en place d'équipements routiers, hydrauliques

et électriques, par la création d'une infrastructure sociale et culturelle préparant l'épanouissement de la population rurale, par l'implantation d'industries légères pour créer des emplois et fixer les jeunes dans leur région d'origine.

Ce programme de développement rural absorbera au cours du Vème Plan un investissement de l'ordre de 100 millions de dinars et couvrira toutes les régions de la République et, à travers les régions, toutes les localités.

Ainsi nous sommes attachés à traduire dans les faits l'un des principes fondamentaux de notre politique de développement, à savoir le principe de l'équilibre entre les régions, tant il est vrai que le développement réel ne peut être que global, évitant la constitution d'enclaves prospères à côté de secteurs arriérés.

C'est pourquoi le développement du secteur rural est mené en association dynamique avec celui des zones urbaines, de manière à ce que le bien-être soit diffusé progressivement à travers toutes les couches de la population.

Cependant, ce souci du Gouvernement d'animer les zones rurales par la création d'emplois - objectif majeur de notre politique de développement par la formation professionnelle et l'amélioration des conditions de vie - ne saurait être du seul ressort des pouvoirs publics. Il appartient également à l'initiative des producteurs de faire écho aux efforts consentis par l'Etat pour leur assurer le mieux-être, en assumant leur part de responsabilité dans la promotion du secteur et en s'organisant de manière à faire fructifier les immenses possibilités dont dispose le secteur rural, et à répondre de la sorte aux impératifs de l'économie et du Plan.

Cette conjonction des efforts des pouvoirs publics et du citoyen créera un climat propice à une meilleure rentabilité des investissements consentis par l'Etat.

Cependant, l'effort national, comme l'on doit s'en douter, ne constitue guère une tâche aisée pour les responsables du pays qui se trouvent confrontés, le plus souvent, à plusieurs choix aussi prioritaires les uns que les autres, et qui sont de ce fait contraints de sacrifier, à contre-cœur et ne serait-ce que momentanément, certains programmes, en raison du volume limité d'investissement que permet le revenu national.

Ces contraintes, qui pèsent sur les pays en développement en général, nous amènent inéluctablement à évoquer la deuxième priorité admise par la communauté internationale pour résoudre le problème alimentaire mondial dans les années à venir.

Le processus de développement nous impose de lourdes charges et pour résoudre les problèmes agricoles il est maintenant établi que les approches strictement nationales sont insuffisantes.

L'humanité entière est concernée; il est donc du devoir de tous les pays développés et en développement d'élaborer en commun et de mettre en oeuvre une politique alimentaire mondiale.

D'où l'urgence de mobiliser des ressources internationales supplémentaires nécessaires pour épauler les efforts des pays en développement et les aider à atteindre un taux de croissance de la production alimentaire appréciable, ce qui implique que le flux actuel d'aide au développement agricole, estimé à 1,5 milliard de dollars devra être triplé, en faisant appel aux donateurs traditionnels et à de nouveaux donateurs.

L'idée semble se concrétiser du fait de la création du Fonds international de développement agricole dont les ressources seront destinées exclusivement au financement, à des conditions de faveur, des projets agricoles dans les pays en développement en vue, précisément, d'accroître substantiellement leur production agricole et alimentaire.

Il me plaît de souligner, à cet égard, que la Tunisie a été co-auteur de la résolution VIII de la Conférence Mondiale de l'Alimentation; elle a du reste participé, dans la mesure de ses moyens, et avec un intérêt soutenu, aux travaux des réunions relatives à l'établissement de ce fonds.

Point n'est besoin de rappeler les péripéties qui ont entouré sa naissance.

Force est de reconnaître qu'à plusieurs occasions nombre de peuples se sont demandé si le concept de "solidarité humaine" recèle un contenu valable. N'avons nous pas entendu parler d'une certaine forme d'hégémonie par la faim? N'est-ce pas désolant de percevoir les échos des discussions relatives au financement du milliard de dollars du FIDA quand l'on sait que le monde dépense dans l'année en matériel militaire, près de 300 milliards de dollars, soit 6 pour cent du P.N.B. des divers pays du monde?

C'est pourquoi les pays en développement ne peuvent que se féliciter des progrès enfin réalisés pour la mise en place de cet important organisme financier. Bien plus, ils doivent en tirer une fierté particulière; c'est bien grâce à la volonté politique et à la détermination d'un groupe de pays en développement, dont la plupart se trouvent parmi nous dans cette enceinte, que la naissance de cette institution a été rendue possible. J'ai nommé les pays de l'OPEP dont le fonds spécial fournira 400 millions de dollars sur les 970 millions déjà promis.

Cette nouvelle institution spécialisée des Nations Unies représente pour les pays en développement un événement d'une haute portée politique et sociale. C'est la première fois que des pays en développement collaborent aussi étroitement avec les pays développés dans une entreprise multilatérale de cette importance; mieux encore, sa structure originale et la représentation paritaire des trois catégories de membres, pays donateurs en développement, pays développés et pays bénéficiaires, donnent à cet organisme plus de réliéf et de signification, surtout lorsqu'on constate que la majorité des deux tiers sera détenue par les pays en développement.

Cet appel a résonné également sur le plan régional et a abouti, au niveau de notre Région, à la création du Programme de Coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient, que je considère comme un acte de grande portée; il constitue l'expression d'une coopération souhaitable et possible.

Convenons que notre région du Proche-Orient a déjà perdu la course de vitesse entre la production et la consommation de certains produits agricoles, base de l'alimentation de nos populations; il s'agit des céréales, de la viande, des produits laitiers, du sucre. Ces denrées sont importées au prix fort.

Toutes les conditions physiques et économiques se trouvent, cependant, réunies dans notre région pour lancer la courbe de la production au-dessus de celle de la démographie. Les sols fertiles et les ressources hydrauliques sont disponibles en abondance. Les nombreux barrages déjà identifiés, à édifier en Irak, en Syrie, en Egypte et dans le Maghreb arabe, pourront irriguer près de 2 millions d'hectares. Le Soudan, en développant son élevage bovin, pourra devenir le pourvoyeur principal de la Région en viande, produits laitiers et peaux. Enfin, grâce à la mise en oeuvre, sur une grande échelle, des techniques nouvelles de drainage et de dry-farming (culture sèche), les rendements peuvent être substantiellement accrus sur les terres actuellement peu exploitées.

Pour exercer ses activités et traduire sur le terrain sa raison d'être, à savoir investir pour augmenter toujours davantage la production agricole, le FIDA aura à s'adresser aux organismes régionaux et internationaux.

Pourrait-on alors lui trouver une meilleure enseigne que celle de notre organisation, la FAO, qui est par vocation le chef de file naturel des organismes traitant des problèmes de l'agriculture et de l'alimentation?

Durant les trente ans de son existence, la FAO a acquis une compétence technique et une expérience indéniable dans le domaine agricole. Les pays en développement ont très souvent recours à ses conseils, à ses expertises, à ses programmes de formation et bien nombreux sont les projets qui ont bénéficié de son soutien.

A présent, il est permis d'espérer que cette efficacité se signalera davantage encore et d'une façon plus directe et intensive grâce aux nouvelles orientations dues au dynamisme de M. Saouma).

Le renouveau de la politique de la FAO dans une perspective plus ouverte et plus audacieuse, avec, de surcroît, une plus grande souplesse et un sens pratique plus poussé, mettra l'organisation en mesure de répondre aux besoins urgents des pays en développement et aux impératifs de leurs programmes de développement. Dans ce cadre, nous nous attendons de la part de la FAO à des actions décisives en matière d'encouragement des investissements, de mobilisation des capitaux nécessaires au financement des projets, et d'une large coopération technique. La FAO gagnerait, pour mieux appréhender le monde paysan, en aidant à une certaine forme de décentralisation poussée à l'échelon des pays, à accorder la priorité aux interventions opérationnelles.

Ai-je besoin, finalement de souligner les efforts méritoires déployés par d'autres instances internationales en faveur du secteur agricole, tels le PNUD et le PAM, qui ont contribué d'une manière efficace à des réalisations considérables pour promouvoir le développement, combattre la malnutrition et porter assistance dans les situations critiques.

Monsieur le Directeur général, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Dans les jours à venir, vous aurez à débattre des problèmes agricoles qui concernent la région du Proche-Orient; je suis certain de la bonne marche de vos travaux et de la valeur de leurs résultats.

Ces problèmes dépassent, assurément, les frontières de notre région et se retrouvent, ailleurs, avec autant d'acuité, sinon davantage.

C'est vous dire que les conclusions de vos débats seront, sans nul doute, positives et bénéfiques pour nos pays; elles auront une grande répercussion sur les autres pays membres, tant par les recommandations que par les suggestions que vous soumettrez à l'attention de votre Directeur général, qui, issu de la Région, comprend mieux ses problèmes et a certainement à coeur de leur trouver la meilleure solution possible.

Vos propositions apporteront une contribution valable à la solution du problème alimentaire mondial dont la responsabilité incombe à la communauté internationale entière, pays développés et pays en développement. Les progrès que le tiers monde est décidé à réaliser dans son action de développement agricole ne visent nullement à centrer les intérêts des pays développés; bien au contraire, ils constituent un apport et un concours indispensables à la mise en oeuvre de mesures urgentes et coordonnées en vue d'améliorer les perspectives de l'ensemble de la situation alimentaire mondiale et d'établir une sorte de code de justice dans l'exploitation et la répartition des biens de la terre.

Dans un monde où les denrées alimentaires risquent d'être utilisées comme moyen de pression politique ou pour employer l'euphémisme "d'arme de la paix", il est de notre devoir de pousser intensément au progrès afin d'aider l'humanité à affronter avec confiance son devenir et de favoriser, grâce à une action patiente mais tenace, l'instauration d'un nouvel ordre économique, seul garant d'un monde mieux équilibré, c'est-à-dire viable et vivable.

Allocution de M. Edouard Saouma
Directeur général
de l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Monsieur le Président,
Messieurs les ministres et chefs de délégations,
Mesdames, Messieurs,

J'ai tout d'abord l'honneur d'exprimer ma gratitude au Gouvernement tunisien qui accueille cette treizième Conférence de la FAO pour le Proche-Orient avec une hospitalité si chaleureuse.

A cette occasion, je tiens à exprimer mon admiration et mon respect à Monsieur le Président Habib Bourguiba, le grand militant qui a consacré toute sa vie à son pays et à son peuple, et à rendre hommage à ce chef éminent qui a dirigé le peuple tunisien dans son long combat pour l'indépendance et l'intégrité nationale et qui est considéré à juste titre comme un pionnier de la lutte pour la paix et le dialogue entre les pays.

Je suis également fier de rappeler combien le Président Bourguiba s'est intéressé au secteur agricole et aux programmes de développement rural visant à accroître la production, à améliorer la situation économique et sociale et ainsi assurer le bien-être et le bonheur du grand peuple tunisien.

Je tiens enfin à remercier Messieurs les ministres, les ambassadeurs, les chefs et les membres de délégations réunis aujourd'hui avec nous. Leur contribution personnelle à la Conférence concourra sans doute puissamment à son succès et lui donnera des dimensions correspondant aux aspirations des peuples de la région.

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous féliciter d'avoir été élu à la présidence de la Conférence. Grâce à votre grande compétence, à votre sagesse et à votre habileté pour diriger les débats, nous sommes encore plus certains que cette réunion sera couronnée de succès.

Je suis également heureux de souhaiter la bienvenue à M. Mohammed Said El Attar, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Asie occidentale, de le remercier de participer à cette réunion et de rendre hommage à l'oeuvre importante entreprise par la Commission sous sa direction éclairée en espérant que l'esprit de coopération sincère qui a inspiré les rapports entre la Commission et la FAO persistera pour le plus grand avantage des pays du Proche-Orient.

Je tiens aussi à évoquer ici les multiples efforts que déploie l'Organisation arabe pour le développement agricole et à féliciter son Secrétaire général, M. Kamal Ramzi Estino, des résultats intéressants que cette Organisation a déjà obtenus bien qu'elle ait été créée si récemment. Je voudrais en outre souligner que les deux Organisations poursuivent une politique de coopération et de coordination dans leurs activités de développement de l'agriculture.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec confiance et avec fierté que je vois réunis ici aujourd'hui des hommes d'Etat éminents, des amis très chers et des personnalités avec lesquelles j'entretiens les meilleurs rapports et je partage un objectif commun et de longues années de lutte pour le développement agricole.

J'ai d'ailleurs éprouvé les mêmes sentiments en rencontrant il y a un an, à Bagdad, les ministres de l'agriculture qui assistaient au Conseil de l'Organisation arabe pour le développement agricole puis pendant la session de la Conférence de la FAO à Rome.

Ce sentiment vient de la confiance que vous m'avez témoignée, une confiance qui me guidera toujours au service de l'agriculture et des populations rurales de tous les pays membres, et surtout de ceux qui ont besoin de l'aide de la FAO.

A cette occasion, permettez-moi de vous exprimer de nouveau ma sincère reconnaissance pour l'attitude fraternelle que vous avez si souvent adoptée à mon égard.

Cette conférence revêt une importance particulière du fait qu'elle se tient au niveau des ministres et des hauts fonctionnaires responsables de la politique agricole des pays de la région. Elle offrira une bonne occasion d'échanger des idées et des vues et de prendre connaissance des plans de développement, des réalisations et des perspectives d'avenir. Elle devrait donc permettre d'éclaircir la situation de l'agriculture et d'identifier les problèmes du secteur agricole dans chacun des pays en cause et faciliter ainsi la présentation de solutions appropriées et créer des conditions favorables au développement agricole intégré à l'échelon régional.

En outre, c'est la première conférence régionale qui ait lieu depuis que j'ai pris mes fonctions de Directeur général et j'aurai ici la possibilité de vous soumettre le nouveau programme de réformes que j'ai établi et qui a été approuvé à l'unanimité par le Conseil de l'Organisation lors de sa session de juillet dernier.

Les idées formulées dans ce nouveau programme sont basées sur ma profonde conviction que la réforme doit être une démarche continue et que des modifications fondamentales doivent être apportées à la stratégie et à la conduite de l'Organisation afin de la libérer des vieilles entraves bureaucratiques qui ne peuvent mener qu'à la paralysie, à la stagnation et au verbalisme stérile.

La ligne que je me propose maintenant de suivre est axée sur une orientation créatrice de l'Organisation visant à obtenir des résultats pratiques et constructifs dans l'intérêt des Etats Membres. Je tiens à donner à l'Organisation une nouvelle dimension plus dynamique qui lui permette de mieux faire face aux problèmes agricoles et alimentaires du monde et à répondre aux exigences d'un nouvel ordre économique fondé sur la justice, la souveraineté dans l'égalité et la solidarité, la coopération pour les questions d'intérêt afin qu'un nouveau cadre de coopération économique puisse être établi entre tous les pays, notamment entre les pays développés et les pays en développement, sur une base d'intégrité et d'égalité qui remplaceront la loi de la jungle régnant jusqu'ici dans le domaine économique. Ainsi, nous apportons de nouvelles justifications à l'existence de la FAO et à sa pérennité.

Messieurs,

Les besoins urgents des pays en développement et la gravité de la crise alimentaire mondiale imposent l'adoption rapide de mesures efficaces pour accroître la production agricole et améliorer la situation nutritionnelle de façon à assurer un meilleur niveau de vie à tous les peuples du monde.

A cette fin, il est impératif de nous attacher avant tout à accroître l'investissement pour le développement de la production agricole, à obtenir davantage de capitaux pour ces investissements, à encourager ces mouvements de capitaux et à faciliter leur affectation à des projets appropriés.

Les fournisseurs de moyens financiers n'orienteront leurs fonds vers l'agriculture que s'ils sont saisis de projets viables dont ils peuvent, par un examen critique, évaluer l'efficacité et la viabilité économique.

La FAO est le principal organisme des Nations Unies s'occupant de l'alimentation et de l'agriculture et elle dispose d'informations détaillées sur l'état de l'agriculture dans les pays en développement et a acquis une grande pratique de la préparation de projets d'agriculture susceptibles d'attirer des fonds d'investissement grâce à ses longues années de travail avec la Banque mondiale, les banques régionales et les banques nationales ainsi que d'autres organismes de financement; elle est donc appelée aujourd'hui plus encore que par le passé à élargir le plus possible l'apport de compétences techniques aux pays en développement dans le domaine de l'investissement.

Sur ces bases, je suis résolu à donner la priorité au renforcement des moyens, des qualifications et des connaissances de la FAO dans ce domaine et à doter le Centre d'investissement d'éléments supplémentaires afin d'aider les gouvernements à préparer davantage de projets agricoles bien adaptés à l'investissement de façon à obtenir les crédits nécessaires des organismes financiers existants ou à créer.

Sans aucun doute, la création du FIDA constituera un nouveau facteur positif pour orienter davantage de capitaux d'investissement vers le développement alimentaire et agricole. La FAO se félicite chaleureusement de sa création et est toute prête à aider activement les Etats Membres à bénéficier de tout les avantages que doit apporter ce Fonds.

Je voudrais rappeler ici avec fierté que les pays arabes producteurs de pétrole ont joué un rôle majeur dans la création du FIDA, dont ils avaient d'ailleurs pris l'initiative. Ils offrent également une contribution importante au fonds.

Puisque je parle de questions financières, je suis heureux d'exprimer mon optimisme et ma confiance en ce qui concerne l'apport de capitaux provenant des revenus pétroliers de la région. Des initiatives hardies ont abouti à la création de divers fonds de financement: Fonds d'Arabie saoudite, Fonds d'Abu Dhabi, Fonds arabe pour le développement économique et social, Banque arabo-africaine, Fonds arabe pour le développement économique en Afrique, etc.

Je dois signaler à cette occasion qu'une étroite coopération s'est instaurée entre la FAO et ces fonds. En fait, les premières lettres que j'ai signées lors de mon entrée en fonctions étaient adressées à mes amis M. Abdul Latif Hamad, Directeur général du Fonds du Koweït et M. Saib Garoudi, Président du Fonds arabe pour le développement économique et social.

Je voudrais enfin annoncer à la Conférence que j'ai organisé à Rome, à la fin d'août, une réunion avec une délégation, dirigée par M. Saib Garoudi, qui était venu étudier les possibilités de coopération entre le Fonds et la FAO. J'espère que cette coopération donnera prochainement des résultats concrets. J'ai également eu des entretiens avec la délégation du Fonds du Koweït qui est venue récemment à la FAO examiner les possibilités et les perspectives de coopération entre les deux organisations. Enfin, je me suis déjà mis en rapport avec le Fonds de développement islamique et d'autres fonds pour mettre au point des formules appropriées de coopération étroite et féconde.

J'espère bien que ces fonds consacreront une part importante de leurs ressources aux investissements en faveur du développement agricole mais pour cela il faudra soumettre des projets bien conçus et adaptés à l'investissement.

Conscient de cette nécessité, j'ai décidé de renforcer les moyens de la FAO dans le domaine des investissements, d'accroître le nombre de fonctionnaires qualifiés et de mobiliser tout notre potentiel dans ce secteur. J'ai aussi décidé d'organiser un cours de perfectionnement pour les agents de la FAO sur la préparation des projets agricoles répondant aux exigences des organismes de financement. Les agents ainsi formés fourniront les cadres de base pour la formation du personnel national. En fait, il est proposé à cette fin d'organiser en coopération avec les organismes financiers arabes en 1977 un cours spécial de perfectionnement à l'intention des fonctionnaires nationaux responsables de la préparation des projets agricoles dans leurs pays respectifs. J'espère que les gouvernements enverront de nombreux fonctionnaires suivre ce cours.

Toujours dans le domaine financier, je tiens à mentionner un événement important survenu dans la région: je veux parler de la création du Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient. Je suis tout à fait satisfait de ce programme et je me félicite de l'initiative des divers gouvernements qui ont judicieusement apporté leur contribution à son budget pour des raisons d'ordre humanitaire mais aussi pour atteindre le noble objectif du développement agricole des pays de la région. J'adresse aussi mes remerciements à tous les gouvernements participants.

Permettez-moi à cette occasion de rendre particulièrement hommage au rôle efficace et généreux du regretté Roi Faisal d'Arabie saoudite qui a patronné ce programme et lui a offert une contribution de 10 millions de dollars.

J'ai moi-même accordé toute mon attention au programme, je fais tout le possible pour assurer sa réussite sur des bases solides et je prends des mesures appropriées à cette fin.

C'est ainsi que j'ai organisé en avril à Rome une réunion à laquelle ont assisté des représentants des gouvernements participant au Programme. Mes collaborateurs et moi-même avons accordé la priorité absolue à cette réunion dans nos activités.

Je voudrais répéter ici, comme je l'ai déclaré à l'ouverture de cette réunion, que je suis tout disposé à mobiliser les meilleurs esprits de la FAO pour soutenir ce programme et à coopérer sans réserve avec lui afin d'assurer un bon choix et une bonne exécution des projets. Nous savons tous combien la sélection et l'exécution des projets sont des opérations délicates qui nécessitent une étroite coopération entre la FAO et les pays donateurs et bénéficiaires.

C'est pour moi un plaisir de vous annoncer que ce Programme fonctionne déjà et qu'à cette date les pays donateurs ont approuvé le financement de 12 projets nationaux représentant approximativement un coût de 8 millions de dollars au total, outre quatre projets régionaux auxquels le Programme offrira environ 6 millions de dollars.

J'ai décidé que le Bureau régional de la FAO au Caire prendra progressivement en main la direction et l'exécution des projets régionaux dans le cadre de ce Programme. Il est d'ores et déjà responsable des projets intéressant la mise en valeur des terres et des eaux.

Toujours à propos du rôle de la FAO, je jugeais également nécessaire de lui donner de nouvelles dimensions. J'ai estimé nécessaire de doter l'Organisation des moyens de répondre de façon rapide, pratique et souple, aux besoins à court terme des pays en développement dans le cadre de son Programme ordinaire. J'ai ainsi décidé de créer le Programme de coopération technique pour que la FAO soit de nouveau en mesure de fournir l'aide demandée par les gouvernements ainsi qu'il est prévu dans son Acte constitutif. Malheureusement, dans le passé, l'Organisation n'a pas exercé ce mandat et a, avec le temps, abandonné cette conception pour devenir entièrement tributaire du PNUD et d'autres sources lorsqu'il s'agissait de fournir une aide aux gouvernements. Pour remédier à cette situation, j'ai décidé de créer pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation un Programme de coopération technique auquel 18,5 millions de dollars ont été initialement réservés sur le Programme de travail et budget approuvé.

Ce Programme est unique en son genre dans les organisations internationales et se caractérise avant tout par sa souplesse. Il vise à simplifier les procédures et à accroître l'efficacité de l'action de la FAO en mettant celle-ci en mesure d'intervenir et de travailler avec souplesse.

Ce Programme, en fournissant aux gouvernements une aide rapide bien que relativement modeste, leur apportera en fin de compte des avantages bien plus importants en accroissant la production agricole et en améliorant les conditions de vie. Etant donné qu'il servira en fait de catalyseur et de multiplicateur, il accroîtra l'efficacité avec laquelle les projets en cours sont exécutés et aidera à obtenir des investissements plus considérables et des ressources supplémentaires.

Le Programme doit fournir une assistance dans les situations d'urgence provoquées par des attaques de ravageurs et de maladies et des calamités naturelles, et des services d'experts dans le domaine de l'investissement et doit accroître la capacité des institutions nationales en matière de formation d'agriculteurs dans les zones rurales.

Pour commencer, j'ai fixé les critères de fonctionnement du programme: montant et conditions de l'aide, durée des projets - qui ne doit normalement pas dépasser un an - nécessité d'observer un équilibre entre tous les pays bénéficiaires, compte dûment tenu des besoins des pays les moins avancés et les plus gravement touchés.

Outre les investissements et les programmes de coopération technique, ma politique comporte un autre élément important: je veux parler de la décentralisation à l'échelon national afin d'instaurer des relations plus étroites et plus fécondes entre la FAO et ses Etats Membres.

Il s'agit là d'une question complexe qui a souvent fait l'objet de débats aux Conférences régionales et à la Conférence générale de la FAO. Sur la base de ma connaissance de la FAO et de ma longue expérience de ses activités, les deux principes ci-après ont été adoptés:

1. limiter le gonflement des services centraux de Rome, avec la conviction que l'action la plus efficace doit se situer à l'échelon des pays;
2. renforcer la présence de la FAO dans les Etats Membres au moyen d'une représentation améliorée et plus efficace.

Comme vous le savez, notre Organisation n'était pas suffisamment représentée dans les Etats Membres car un seul fonctionnaire servait de Conseiller agricole principal au Représentant résident du PNUD qui est responsable de ses activités du point de vue administratif et opérationnel. Les dépenses encourues du fait de ce représentant étaient réparties entre la FAO, qui en finançait un tiers, et le PNUD, qui en finançait deux tiers, tout en fournissant des bureaux et autres éléments de soutien requis.

Il ne s'agissait certes pas d'une représentation complète. La FAO était loin d'appliquer la même formule que les autres organisations, comme l'OMS qui a plus de 80 représentants dans ses Etats Membres.

Cette situation n'était satisfaisante pour personne car elle dissimulait le visage réel de la FAO. Les gouvernements des Etats Membres ont fréquemment demandé qu'elle soit modifiée et qu'une représentation plus large et plus complète soit assurée.

J'ai la conviction que la présence d'un véritable représentant de la FAO permettra à l'Organisation de rétablir son prestige et son efficacité dans les Etats Membres. Ce représentant, se trouvant sur place, disposera d'informations sur l'état de l'agriculture du pays, ses problèmes et ses besoins, sera informé des plans de développement et des projets agricoles et pourra participer à leur préparation si le gouvernement le demande. D'autre part, sa connaissance des possibilités de la FAO lui permettra de déterminer en consultation avec le gouvernement les moyens d'obtenir une contribution efficace de l'Organisation à la bonne exécution des programmes de développement.

J'ai la conviction que ces représentants de la FAO dans les pays seront en mesure d'instaurer un rapport nouveau entre les pays et les Bureaux régionaux de façon à améliorer l'efficacité de ces bureaux du point de vue de la coordination et de l'action consécutive.

Selon moi, l'application de ce nouveau système n'aura aucune incidence négative sur les fonctions et les responsabilités des Bureaux régionaux car celles-ci ne sont modifiées en rien et ces bureaux poursuivront normalement leurs activités et continueront de surveiller tous les projets régionaux. Je travaille actuellement à l'élaboration des dispositions qui doivent régir les rapports entre les Bureaux régionaux et les représentants dans les pays; permettez-moi de signaler ici que ce système est appliqué à l'heure actuelle par plusieurs organisations comme l'OMS, l'OIT et l'Unesco.

Dans le cadre de cette nouvelle orientation que j'essaie de donner à la FAO, j'ai procédé à un examen des programmes afin de mieux les équilibrer entre eux. Il faudrait s'attacher non pas aux études théoriques présentant un intérêt à long terme mais à des études concrètes et à des actions à court terme qui donnent rapidement des résultats à l'échelon des pays, et à l'accroissement de la formation des agriculteurs dans les zones rurales.

Messieurs les délégués, Mesdames, Messieurs,

Les idées et les propositions que je viens de vous présenter traduisent mon désir sincère de voir la FAO répondre aux demandes et aux besoins des Etats Membres. Tout ce que je souhaite, c'est redonner sa place à la FAO en la dotant de dimensions nouvelles afin qu'elle ne devienne pas un organisme agricole académique créant sans cesse de multiples organes subsidiaires comme cela était le cas pendant la Conférence mondiale de l'alimentation où on a décidé de créer un nouvel organe au lieu d'avoir recours à la FAO.

Pour obtenir tous ces résultats, j'ai besoin avant tout de collaborateurs et de fonctionnaires efficaces et j'espère les trouver prochainement afin de pourvoir les postes vacants et d'exploiter pleinement toutes les capacités de l'Organisation.

En deuxième lieu, je fais appel au soutien et à l'aide des pays membres pour opérer la réforme souhaitée. Votre concours et votre soutien sont pour moi le préalable indispensable à tout travail constructif et fécond. La FAO, c'est vous et elle travaille pour vous et par vous.

Mesdames, Messieurs,

Il est temps que le développement agricole pénètre dans cette Région qui a grand besoin d'une véritable percée dans ce domaine.

Je suis convaincu que l'avenir et le bien-être de la Région dépendent en grande partie du secteur agricole et de sa progression. Cette Région possède un potentiel, des ressources naturelles immenses, des ressources humaines illimitées et les moyens techniques se multiplient et s'améliorent d'année en année. Quant aux ressources financières, elles sont maintenant disponibles.

Travaillons donc tous ensemble à combattre le sous-développement, la pauvreté et la malnutrition. Unissons nos efforts et collaborons sincèrement pour atteindre cet objectif si noble et si précieux pour nos pays comme pour toute l'humanité, le bien-être et le bonheur de tous les peuples.

Exposé de M. A. Nour
Sous-Directeur général et
Représentant régional de la FAO pour le Proche-Orient

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre réunion dans votre pays revêt d'autant plus d'importance qu'elle se tient dans la Région qui a donné naissance à la civilisation. Nous voici réunis aujourd'hui en Tunisie, sur cette terre qui a tant apporté au splendide héritage de la civilisation humaine face à d'énormes défis. Ce pays est la patrie de figures historiques comme "Oqba Ibn Nafi", fondateur de la ville de Kairouan et de son antique mosquée, et conquérant de tout le Maghreb jusqu'à l'Atlantique. C'est la Tunisie qui nous a donné Ibn Khaldun, le célèbre politicien, penseur et philosophe. La Tunisie est également la patrie de l'un des géants des temps modernes, le Président Habib Bourguiba, qui a combattu les forces pernicieuses du colonialisme, a libéré son pays et le guide maintenant sous sa direction éclairée sur le chemin du progrès et de la postérité.

C'est pour moi un honneur que de rendre hommage au peuple, au Gouvernement et au Président de la Tunisie, de leur exprimer ma gratitude pour leur hospitalité et de souhaiter la bienvenue à la Tunisie au sein de la famille des pays du Proche-Orient. La Tunisie a été le premier Etat d'Afrique du Nord à se joindre à notre Région et la tenue de la FAO pour la première fois dans cette partie de la Région constitue un important événement historique et un véritable symbole de l'unité et de la fraternité qui caractérisent nos efforts pour assurer le développement économique et social de la Région et de ses collectivités rurales.

Imitant l'exemple de la Tunisie, le Royaume du Maroc s'est depuis rallié à notre Région. Je lui souhaite donc chaleureusement la bienvenue ainsi qu'à sa délégation.

Mesdames, Messieurs,

Il est de notre devoir, à nous qui sommes ici réunis sur la verte terre de Tunisie, de rendre hommage aux efforts faits par ce pays pour développer l'agriculture et améliorer le bien-être des cultivateurs et des ruraux. L'agriculture est la pierre angulaire de l'économie tunisienne; c'est elle qui emploie le plus gros de ses ressources humaines. L'oeuvre de pionnier entreprise par la Tunisie pour construire des réservoirs et des barrages, forer des puits, développer la culture de l'olivier et du palmier dattier, améliorer la production animale, lutter contre la désertification et surtout relever les niveaux de vie des collectivités rurales constitue incontestablement un trésor d'expérience pratique et de savoir qui sera très précieux pour la Région du Proche-Orient dont elle fait désormais partie.

Depuis notre dernière réunion à Amman en 1974, la FAO a été le témoin de changements de la plus haute importance dans sa direction. Monsieur Edouard Saouma, qui nous honore de sa présence, a pris la barre en qualité de nouveau Directeur général. C'est là le signe que les temps ont changé et que nous entrons dans une phase de développement qui exige non seulement des innovations mais aussi une vision différente de celle du passé. La Région applaudit sans réserve à cet événement marquant et mesure toute la portée de l'élection de M. Saouma à une majorité sans précédent dans l'histoire de l'Organisation. Outre son expérience de la FAO, la foi qu'il a dans sa mission, l'enthousiasme qu'il met à la guider et à la diriger au service des besoins des zones rurales du tiers monde et des pays les plus retardataires dans les domaines de la production agricole et alimentaire, M. Saouma est aussi, ce qui est peut-être plus important encore, un enfant de notre Région. Nous nous réjouissons donc vivement de la confiance absolue dont il a été

investi. Les immenses responsabilités qui lui ont été confiées nous inspirent un sentiment de solidarité à son égard et nous sommes prêts à l'assister dans sa tâche chaque fois qu'il nous le demandera. Nous lui souhaitons donc une pleine réussite dans sa mission, et ce d'autant plus que le Conseil de la FAO, lors de sa dernière session en juillet, a approuvé à l'unanimité toutes les propositions qu'il lui a soumises pour permettre à l'Organisation de s'acquitter de ses obligations devant l'énorme défi posé au monde par la crise alimentaire chronique et endémique, et de faire face aux besoins des pays les moins avancés.

Monsieur le Président,

Je voudrais maintenant en venir à la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans notre Région qui compte désormais vingt-deux Etats. Brièvement, je dirai que, selon les prévisions à long terme, la crise alimentaire continuera de peser sur les économies de nos pays et d'entraver nos politiques de développement. Même dans l'immédiat, nous sommes menacés de changements climatiques qui rappellent un peu les années de sécheresse que nous avons déjà éprouvées en 1972 et 1973 par exemple.

Néanmoins, nous constatons, avec une prudente satisfaction, que la production alimentaire a augmenté dans de nombreux pays comme le Pakistan, l'Afghanistan, l'Iran, l'Egypte, la Somalie, la République démocratique populaire du Yémen, la Libye, la Tunisie, le Maroc et la République arabe du Yémen. Elle a progressé de 7 pour cent dans l'ensemble de la Région par rapport au niveau déjà élevé de 1974. Toutefois, elle a fléchi dans quelques autres pays de la Région.

D'après les estimations préliminaires, la production a été généralement satisfaisante cette année grâce à des conditions climatiques favorables et à l'attention croissante portée par les gouvernements aux facteurs susceptibles d'accroître la production.

Monsieur le Président,

La situation inquiétante de l'alimentation a déclenché toute une gamme d'activités nouvelles. Une conférence internationale s'est réunie pour étudier la crise alimentaire mondiale et a recommandé, notamment, la création d'un fonds international de développement agricole. Au plan régional, les fonds de développement arabes ont manifesté un intérêt croissant, bien qu'encore insuffisant, pour le secteur agricole, d'autant plus qu'il existe dans la Région plus de dix institutions, organisations et fonds de financement dont le capital global dépasse dix milliards de dollars. En collaboration avec le Conseil de l'unité économique arabe et le PNUD, l'Organisation a constitué un service chargé de procéder à une étude complète de la production et de l'intégration agricoles. Ce service, qui fonctionne au Bureau régional pour le Proche-Orient au Caire, a déjà fourni les informations préliminaires ci-après:

En premier lieu: La Région enregistrera un grave déficit de céréales, estimé à environ 4,5 millions de tonnes au total, en 1985, malgré de fortes exportations de certaines céréales comme le riz.

En deuxième lieu: Pour être plus précis, nous prévoyons pour 1985 un déficit de blé d'environ 8,5 millions de tonnes. Etant donné que la production est elle aussi estimée à peu près au même chiffre, il serait nécessaire d'importer l'équivalent de cent pour cent de la production.

Nous devons donc concentrer nos efforts sur les études d'investissement demandées par le Directeur général qui doivent constituer l'une des principales bases de la nouvelle politique de l'Organisation et appuyer cette activité avec toute l'énergie inspirée par notre profonde conscience des dangers et de l'urgence de la situation.

Dans le domaine de l'élevage, ces informations font apparaître un état de choses analogue: l'écart ne cessera de s'élargir entre une production augmentant lentement et une demande

augmentant sans interruption. Nous avons même constaté que la production de viande est retombée en 1975 à quelque 1,3 million de tonnes, c'est-à-dire presque au niveau de 1973, ce qui montre bien l'instabilité de la production pastorale.

Les projections pour 1985 font prévoir un déficit qui contraindra les Etats arabes à importer à eux seuls environ 2,9 millions de tonnes de viande, ce qui représente approximativement 65 pour cent de leurs besoins. Troisième et dernier exemple, la production d'oeufs qui, en 1978, accuserait un déficit de plus de 40 pour cent.

Tout cela indique nettement que la Région sera de plus en plus tributaire des importations de produits alimentaires de base, à moins que ses dirigeants et ses responsables de la planification et de la politique adoptent une stratégie concertée afin d'arriver à l'autosuffisance. Tout cela démontre qu'il est indispensable d'entreprendre d'urgence des études d'investissement pour attirer les fonds régionaux et limiter l'exode des pétro-dollars vers des investissements intéressants en Europe, en Amérique et au Japon et les orienter au contraire vers des investissements agricoles dans la Région qui leur offriraient des revenus matériels garantis et des avantages sociaux, politiques et économiques évidents.

Pour être plus précis, je voudrais, si vous le permettez, Monsieur le Président, soumettre une idée en vue d'un débat: il est nécessaire de donner la priorité à l'aviculture dans la Région, sans négliger les autres secteurs de production agricole. Il est également nécessaire de développer la production halieutique, notamment l'aquiculture. Selon nous, l'accroissement de la production pose un problème moins complexe dans ces secteurs car ils ont tous deux bénéficié de technologies modernes qui permettent de créer facilement des industries de ce genre dans de nouveaux pays, moyennant des adaptations minimales. Les pays de notre Région ont fait des progrès louables et importants dans le domaine de l'aviculture et les secteurs public et privé manifestent de plus en plus d'intérêt pour cet élément capital de la production agricole. Nous devons donc, à la FAO, lui consacrer davantage d'attention en entreprenant des études en profondeur. Il est encourageant de noter que la valeur nette des importations de volailles et d'oeufs de la Région, compte tenu du commerce entre pays, a atteint approximativement 69,2 millions de dollars en 1974. Qu'il soit possible de développer l'aviculture dans notre Région, cela a été démontré clairement par l'exemple du secteur privé d'un petit pays, le Liban, qui a réussi à lui seul à satisfaire la demande locale et même à inonder les marchés voisins grâce à son énorme production. Sans les tragiques événements qui viennent de bouleverser le Liban, et auxquels n'a pas échappé le secteur avicole, nous assisterions aujourd'hui à une brillante réussite de l'industrie de la volaille et des oeufs dans la Région. En conséquence, l'Organisation entreprendra immédiatement une étude régionale complète de la production avicole, en faisant appel à l'expérience nationale et internationale la plus moderne, dans l'espoir d'offrir aux planificateurs, aux dirigeants et aux investisseurs de la Région un plan échelonné qui leur permette de faire un progrès décisif dans ce domaine.

Nous estimons qu'il faudrait déployer des efforts analogues dans le domaine de l'aquiculture, notamment l'élevage des crevettes.

Nous devons examiner les activités de l'Organisation et du Bureau régional, en particulier sous l'angle des recommandations que la douzième Conférence régionale a formulées à Amman en 1974.

Monsieur le Président,

Vous vous rappellerez certainement que les priorités fixées à cette Conférence s'axaient surtout sur:

- 1) la mise en valeur des terres et des eaux,
- 2) le développement de l'élevage et des pêches,
- 3) le développement rural intégré,
- 4) la productivité des cultures.

La Conférence a également insisté, en liaison avec ces priorités, sur l'importance des domaines suivants:

- 1) Activités orientées vers l'investissement,
- 2) Formation,
- 3) Application des sciences et des techniques,
- 4) Planification et statistiques agricoles.

Ces priorités et ces domaines importants ont servi de base au programme de travail du Bureau régional depuis la Conférence d'Amman.

C'est réellement un honneur de constater que le Directeur général, Monsieur Edouard Saouma, a fondé sa stratégie sur deux grands domaines figurant dans les recommandations de la Conférence précédente, je veux parler des activités d'investissement et de formation. C'est là la preuve que le Directeur général, dans son optique objective et précise de responsable suprême, a eu conscience des besoins des pays en développement, en général, et de cette Région en particulier. Il s'est attaché à nos aspirations et les a intégrées au coeur même du programme de la FAO, méritant certainement ainsi toute notre gratitude et notre considération.

Les activités de l'Organisation dans divers domaines au cours des deux dernières années sont exposées dans le document de travail NERC 76/2, qui sera examiné en son temps. Tout en souhaitant éviter des répétitions inutiles je voudrais appeler l'attention de la Conférence sur les points suivants:

En premier lieu, comme vous le savez, le Directeur général a décidé de confier progressivement la responsabilité de la gestion, de l'exécution et du contrôle des projets régionaux au Représentant régional pour le Proche-Orient, en commençant par le projet régional de l'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient et en Afrique du Nord, et le projet de production et de santé animales au Moyen et au Proche-Orient.

En deuxième lieu, vous conviendrez sans doute avec moi que la tâche que m'assigne le Directeur général est des plus complexes et difficiles, puisqu'elle demande d'adapter et de concilier les desiderata de divers pays qui peuvent avoir des aspirations différentes. Je suis convaincu néanmoins que tous les Gouvernements des pays de la Région m'aideront à surmonter ces difficultés, afin que nous puissions oeuvrer ensemble à la poursuite des objectifs de ces projets.

En troisième lieu, nous exprimons nos remerciements à tous les pays qui ont aimablement donné leur appui aux Conférences régionales, et notamment aux projets effectivement en cours et à ceux que l'on s'occupe d'établir, comme par exemple:

- Le projet régional d'utilisation des terres et des eaux au Proche-Orient et en Afrique du Nord.
- Le projet régional d'amélioration et de production des cultures vivrières de plein champ au Proche-Orient et en Afrique du Nord.
- Le projet de production et de santé animales au Moyen et au Proche-Orient.
- Le Centre sous-régional de formation halieutique et le projet coopératif de prospection halieutique dans la région du Golfe.
- Le Centre régional pour les palmiers et les dattes.
- Le projet régional de recherche et d'information sur la commercialisation des produits agricoles au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

Je tiens à cet égard à remercier les divers pays de la Région pour leur contribution aux dépenses entraînées par l'emploi élargi de la langue arabe au Bureau régional, en plus des

fonds alloués au budget ordinaire de l'Organisation. Ces contributions généreuses et précieuses ont permis de promouvoir l'utilisation de la langue arabe ainsi que de traduire et de publier plusieurs ouvrages et documents, dont certains sont exposés dans cette salle. Vous en trouverez des exemplaires parmi votre documentation.

Vous traiterez également de ce point à l'occasion de vos débats sur le document de travail NERC/76/12. Tout en réitérant mes remerciements aux Etats qui ont participé à la mise en oeuvre de ce projet, je ne doute pas un instant que tous les Etats arabes y contribueront généreusement, et que les publications et rapports de l'Organisation pourront ainsi être présentés en arabe aux lecteurs arabes, pour le plus grand profit de tous les intéressés.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La question des investissements agricoles nous intéresse au plus haut point car, à notre avis, ces investissements ouvrent la voie au développement agricole. J'estime donc que l'instauration du Programme de coopération FAO/Gouvernements du Proche-Orient est une des réalisations qui se rapporte étroitement à cette question. Cette réalisation peut, je pense, être considérée comme un des événements majeurs, pour ne pas dire le plus important, qui ont eu lieu dans la Région depuis notre dernière Conférence. Vous vous souviendrez sans doute que les onzième et douzième Conférences régionales avaient recommandé la création d'un Comité ministériel permanent pour promouvoir l'établissement d'un programme de coopération entre l'Organisation et les Gouvernements des pays du Proche-Orient, qui aurait son centre au Bureau régional du Caire. Ces recommandations ont porté des fruits au delà de tout ce que nous avions espéré au début de l'étude de ce programme. Je voudrais rendre hommage au Président de ce Comité, son Excellence le Sheik Abdullah Ibn Khalid al-Khalifa, ancien Ministre de l'agriculture du Bahreïn, pour les efforts énergiques qu'il a déployés avec un dévouement et une conviction totale ainsi qu'à son collègue, Son Excellence Said Abdullah Salman, Ministre de l'agriculture et des pêches des Emirats arabes unis, auxquels nous devons le brillant lancement de ce programme.

Avec l'apparition de la notion d'auto-assistance qui a ouvert une ère nouvelle au début de 1975, la Région a vu naître une activité sans précédent dans les annales de tout le système des Nations Unies.

Les fonctions permanentes qui découlent de cette nouvelle activité sont fondées sur les éléments suivants:

En premier lieu: Les pays donateurs souhaitent vivement fournir leur aide par l'intermédiaire de la FAO, organisme d'exécution efficace; en deuxième lieu, les pays bénéficiaires sont sincèrement disposés à recevoir une aide sans restrictions ni susceptibilités; en troisième lieu, la FAO a relevé ce vaste défi et a même commencé à accomplir cette mission.

Les contributions des pays donateurs - cinq pays riches de la Région - ont atteint 29 millions de dollars. Ce programme n'est pas considéré comme remplaçant d'autres programmes d'assistance technique comme le PNUD mais plutôt comme une nouvelle source d'assistance technique dans le domaine agricole, particulièrement orientée vers les investissements.

Tous les pays donateurs affirment que leurs contributions ne sont ni des transfusions d'urgence, ni des dons, ni des oboles mais un apport continu du coeur même du monde arabe aux autres zones de la Région, par le truchement de la FAO. Nous savons tous que nos besoins sont immenses et augmentent encore; il suffit de rappeler, pour le prouver, que, d'après nos études de petits projets basés sur des priorités fixées par les pays bénéficiaires, il faudrait, pour exécuter ces projets, un montant bien supérieur à ce que vous avez prévu en étudiant la question à la Conférence d'Amman. Cela n'a rien d'étonnant, car la bonne volonté est sans limite.

En vous présentant ici cette réalisation dans toute sa splendeur, nous sommes pénétrés de gratitude pour la confiance que les pays tant donateurs que bénéficiaires ont manifestée à la FAO. Nous sommes fiers de cette confiance et résolus à en rester dignes et à continuer

de travailler vers les objectifs recherchés, précisément afin de la conserver. Nous vous soumettons également cette réalisation pour étudier ensemble les mesures à prendre afin d'améliorer la condition des zones rurales de la Région, d'accroître la productivité de son sol et d'arriver à l'autosuffisance et au bien-être économique et social.

Monsieur le Président,

J'arrive ainsi à la conclusion de mon exposé et je voudrais vous remercier, ainsi que les Chefs et Membres de délégation et les observateurs, de m'avoir écouté avec tant de patience et d'amabilité. Permettez-moi un dernier mot pour redire mes remerciements et ma gratitude à vous-même, Monsieur le Président, et au peuple, au Gouvernement et au Président de la Tunisie pour leur accueil si généreux, tout en priant le Tout Puissant d'assurer le succès de cette treizième Conférence régionale.

Je vous remercie.

M-90

ISBN 92-5-200202-2